LE MAGAZINE D'INFORMATION DU GROUPEMENT DE COOPÉRATION SOCIALE ET MÉDICO-SOCIALE

Sagess

n°2 MAI 2018

POUR ENSEMBLE MIEUX SERVIR

ZOOM

Les complexes de Ballore-Vingré et de Monzière

DOSSIER P.9

PÔLE DE REMPLACEMENT

Un service mutualisé

adsea de l'Allier

A.B.A.H.

AGEPAPH
ASSOCIATION POUR LA GESTION DES ÉTABLISSEMENTS POUR PERSONNES AGÉES ET POUR PERSONNES HANDICAPÉES

VOUS ÊTRE **UTILE**

En 200 ans, tout a changé sauf nos valeurs.

Depuis son origine en 1818, la Caisse d'Epargne n'a cessé d'innover pour que l'intérêt particulier rejoigne l'intérêt général, et réciproquement. 200 ans après, notre ambition est restée la même : construire ensemble un avenir meilleur en étant utile à tous et à chacun.

Caisse d'Epargne et de Prévoyance d'Auvergne et du Limousin, Banque coopérative régie par les articles L512-85 et suivants du Code monétaire et financier, Société Anonyme à Directoire et Conseil d'Orientation et de Surveillance - Capital social de 283 922 900 euros Siège social : 63, rue Montlosier 63000 Clermont-Ferrand 382 742 013 RCS Clermont-Ferrand Intermédiaire en assurance immatriculé à l'ORIAS sous le n°07 006 292 Titulaire de la carte professionnelle « Transactions sur immeubles et fonds de commerce » n° CPI 6302 2016 000 008 503 délivrée par la CCI du Puy-de-Dôme. ALTMANN + PACREAU - Crédit photo : Joseph Ford.

1818 2018 BICENTENAIRE

Edito

GEORGE KAUFFMANN
Président ABAH

JACQUES LAHAYE
Président ADSEA

GUY BENOIT
Président AGEPAPH

CHRISTIAN FÉLICITÉ
Président AVERPAHM

Les associations du Groupement SAGESS défendent **un modèle de société inclusive et solidaire**, au sein de laquelle les personnes vulnérables ou en grande difficulté vivent avec et parmi les autres, où chacun contribue suivant ses moyens et reçoit selon ses besoins, où la différence constitue une richesse, où les biens et les services sont accessibles à tous.

Ainsi, dans le respect de ces principes, les associations du GCSMS SAGESS portent **un projet pour aider chacun tout au long de sa vie à surmonter les difficultés qu'il peut rencontrer** face au handicap, dans son enfance où il se construit, comme à un âge avancé où il a besoin d'être entouré, en garantissant dans tous les cas la meilleure intégration sociale.

Chacune des personnes que nous accompagnons dans son parcours de vie doit donc **pouvoir accéder au meilleur** de ce qu'offre la société de droit commun. Elle doit aussi pouvoir bénéficier du meilleur de ce qu'offrent les établissements et services du GCSMS SAGESS, et pas simplement ceux de l'association à laquelle la personne est rattachée.

Pour cela, le GCSMS SAGESS s'est résolument inscrit dans une démarche de décloisonnement entre les établissements et services du groupement, de mise en place de dispositifs "entre deux", et de création de passerelles avec le milieu ordinaire.

Cette mutation de notre fonctionnement institutionnel est encouragée par les autorités de tutelle, notamment parce qu'elle traduit de la meilleure façon qu'il soit les évolutions sociétales en cours.

Elle n'aurait pas été possible sans **l'engagement des professionnels des établissements et services des associations du GCSMS SAGESS et des services de SAGESS pour "faire institution autrement".**

Cet éditorial est l'occasion de les remercier pour leurs grandes compétences, leur esprit d'ouverture et leur attachement à un service moderne et de qualité !

Les Présidents

Sagess le magazine

n°2

MAI. 2018

6 UNE NOUVELLE ORGANISATION

10 PROJET RÉGIONAL DE SANTÉ

11 ZOOM
L'AVERPAHM FACE AU HANDICAP
BALLORE-VINGRÉ, MONZIÈRE ET L'IME LE MOULIN DE PRESLES

18 ACTUALITÉS

20 DOSSIER
LE PÔLE DE REMPLACEMENT

SOMMAIRE

24 PLATEFORME TRAVAIL

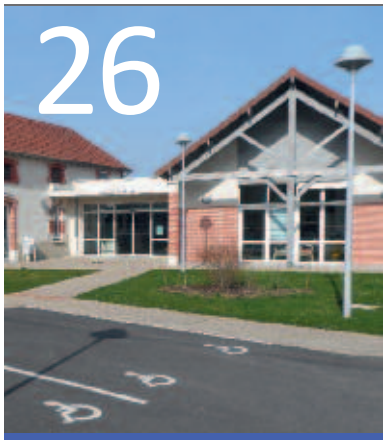
26 PLATEFORME DÉPENDANCE

28 PLATEFORME PROTECTION DE L'ENFANCE ET DE LA FAMILLE

30 SUR LE TERRAIN AVEC...

32 REVUE DE PRESSE

35 ADRESSES UTILES ET LEXIQUE

Bonne lecture !

Sagess
GROUPEMENT DE COOPÉRATION SOCIALE ET MÉDICO-SOCIALE

Magazine d'Information du Groupement de Coopération Sociale et Médico-Sociale

Directeur de publication : Gérard Spaniol
Rédaction : Valéry Reigneaud, SAGESS
Photos/illustrations : Richard Damoret, BK, SAGESS
Maquette et mise en page : C-Toucom à Moulins
Impression : Neuville Impressions

Philippe VERDIER

Directeur général
du GCSMS SAGESS

L'humain est essentiel

Certains s'interrogent sur la pertinence de la nouvelle organisation du GCSMS SAGESS. Plus particulièrement sur le choix de dépasser les constructions associatives historiques pour privilégier des regroupements sur une logique de plateformes. À première vue, cette restructuration concerne essentiellement le secteur du handicap ; ceux de la protection de l'enfance et des personnes âgées fonctionnent déjà sur ce modèle. Ils sont pourtant concernés, car cette démarche ne s'arrête pas à une mise à l'unisson d'un système mais vise à favoriser l'interopérabilité entre les plateformes pour relever les défis qui nous attendent.

Le premier est de bâtir une organisation adaptée à un environnement de moins en moins prévisible, fait de turbulences nombreuses et d'aspirations individualistes parfois antagonistes. Il nous faudra répondre au challenge qu'Edgard Morin nomme « la complexité », en reprenant à notre compte son invitation : *« il nous faut interroger la dimension de la complexité si l'on veut comprendre le monde de l'incertain, des interdépendances, de l'aléatoire dans lequel nous vivons ».*

Nous faisons tous l'expérience de cette évolution sociétale. Notre quotidien professionnel nous renvoie trop souvent notre incapacité à proposer des modalités d'accompagnement adaptées à des personnes en demande de prises en charge individualisées, prenant en compte leur pathologie, leur histoire, leur culture, leur structure familiale ou encore leur mode de consommation.

La surface des possibles offerte par les plateformes nous facilitera l'élaboration de parcours de vie singuliers.

Le deuxième paramètre à l'origine de ce projet se rapporte aux politiques publiques. Dorénavant, les mots inclusion et désinstitutionnalisation font partie de notre vocabulaire professionnel. À mon sens, il ne s'agit pas pour le législateur de fermer des établissements mais de réserver les places à ceux qui en ont le plus besoin.

Concomitamment, nous sommes incités à innover en proposant des accompagnements à partir du droit commun. Ils devront s'articuler entre les établissements, les services spécialisés et le domicile.

Les plateformes seront aussi un outil facilitateur de cette nouvelle dynamique.

Enfin, il nous faut dorénavant composer avec une nouvelle logique financière. Les contrats pluriannuels (CPOM) sont obligatoires, les moyens accordés dans ce cadre seront de plus en plus contraints.

Nous avons donc créé la plateforme de mutualisation *Services et supports.* Les économies réalisées devraient nous permettre d'absorber la limitation des dotations. Notons que la quasi-totalité des services de cette plateforme logistique auraient pu être externalisés.

Les administrateurs ont fait un choix politique fort en les maintenant au sein du groupement. Cette démarche s'inscrit dans une volonté créatrice d'emploi.

À titre d'exemple, de nombreuses associations comparables aux nôtres choisissent de faire appel au travail intérimaire, alors que nous développons notre Pôle de remplacement (dossier de ce numéro). Certes, l'intérim apporte des garanties supérieures en termes de réactivité pour les remplacements d'urgence, mais il est loin d'offrir aux publics la même permanence humaine, et aux salariés les mêmes perspectives.

Notre Pôle de remplacement a ses limites, mais il a le mérite de privilégier la dimension humaine. N'est-ce pas l'essentiel ?

J'espère avoir apporté des réponses à ceux qui s'interrogent sur notre nouvelle organisation*, mais surtout fait prendre conscience à tous que nous sommes à l'aube d'une transformation en profondeur du secteur social et médico-social.

La seule façon de garantir la pérennité de notre modèle associatif est de dépasser des fonctionnements autocentrés sur nos établissements ou nos services de référence pour accepter une mise en commun des moyens humains, matériels et financiers susceptibles de construire une unité collective et répondre ainsi aux diversités des situations auxquelles nous sommes confrontées.

** Organigramme pages 8 et 9.*

Les 4 associations partenaires

ABAH
George KAUFFMANN
36,65 ETP* - 39 salariés

ADSEA
Jacques LAHAYE
87,88 ETP* - 101 salariés

Sagess

GROUPEMENT DE COOPÉRATION SOCIALE ET MÉDICO-SOCIALE

Solidarité Associative pour la Gestion des Établissements & Services Spécialisés

SAGESS Formation

Service Administratif & Communication
Responsable : Olinda GOUBY

Service Comptable & Financier
Responsable : Jean François GELIN

PLATEFORME ACCOMPAGNEMENT SOCIAL
Directrice : Betty CHAPELIER

- **Foyer Astrolabe à Chantelle** – 21 places dont 1 AT
- **MAF à Montvicq** – 19 places
- **SAVS à Chantelle** – 33 places
- **SAVS à Vichy** – 40 places
- **SAJ à Chantelle** – 10 places
- **SAJ à St-Germain** – 32 places
- **SAF à Vichy** – 43 places
- **Centre Habitat à Vichy** – 43 places
- **Foyer de Vie Monzière à Bellerive-sur-Allier** – 27 places et 3 AT

PLATEFORME TRAVAIL
Directeur : Emmanuel VERRIERE

- **ESAT à Deneuille-lès-Chantelle** – 60 places
- **ESAT à Diou** – 20 places
- **ESAT à Creuzier-le-Neuf** – 160 places
- **SA ESAT à Creuzier-le-Neuf** – 8 places
- **VISA à Creuzier-le-Neuf** – 20 places

PLATEFORME SOIN ET ACCOMPAGNEMENT
Directeur : Christophe BOUTEILLER

- **IME la Mosaïque à St Pourçain-sur-Sioule** – 32 places dont 2 AT
- **IEM Thésée à St Pourçain-sur-Sioule** – 35 places
- **FAM à Bellerive/Allier** – 22 places
- **SAMSAH à Vichy** – 10 places
- **Foyer de Vie Bois du Roi à Bellerive-sur-Allier** – 14 places

PLATEFORME ÉDUCATION
Directrice : Stéphanie DUBREUIL

- **IME l'Aquarelle à Bellerive-sur-Allier** – 60 places
- **IME le Moulin de Presles à Cusset** – 55 places
- **SESSAD la Néottie à Cusset** – 75 places
- **SESSAD Pro Vichy** – 10 Places

Une réflexion par plateformes métiers interassociatives

AGEPAPH
Guy BENOIT
194,06 ETP* - 214 salariés

AVERPAHM
Christian FÉLICITÉ
180,38 ETP - 199 salariés
+ Visa 24,79 ETP* - 30 salariés

Administrateur : Gérard SPANIOL
Directeur Général : Philippe VERDIER
41,95 ETP* - 53 salariés

Service RH, Paies & Sécurité au Travail
DRH : Gwenaëlle CONTOUX

Service Qualité
Responsable : Marie Christine GUILLAUMIN

Services & Supports
Directeur : Lionel LAULNAIS

PLATEFORME PROTECTION DE L'ENFANCE ET DE LA FAMILLE
Directeur : Yanick GONDOUX

- **Pôle Prévention Prévention spécialisée**
- **Pôle Assistance Educative**
  - AEMO 550 mesures
  - SIE 96 mesures
  - MNA 15 places
- **Pôle Accueil**
  - Maison d'Enfants St Exupéry 36 lits
  - SP2I 25 places
- **Pôle Médiations & parentalité Espace Famille**

PLATEFORME DÉPENDANCE
Directeur : Olivier MARIE

- **EHPAD Les Vignes - La Vie Là à Dompierre-sur-Besbre** 62 places
  - Accueil de Jour 6 places
- **EHPAD Jeanne Coulon à Vichy** 51 places
- **Résidence Val-de-Besbre à Jaligny** 27 places

- Service Achats 03 ASA
- Service Cuisine
- Equipe mobile de l'Allier
- Service Informatique
- Pôle de Remplacement
- Service Maintenance
- Service Transports

Des services mutualisés

*ETP : Équivalent temps plein en CDI au 1er mai 2018.

Marie-Hélène LECENNE

Directrice de l'Autonomie,
ARS Auvergne-Rhône-Alpes

Alors que le premier Projet régional de santé (PRS1) vient d'arriver à son terme et que l'ARS s'apprête à publier son nouveau document de référence dans l'organisation de la politique de santé régionale (PRS2), Marie-Hélène Lecenne revient avec nous sur cette actualité.

Quelles sont les grandes orientations de ce nouveau Projet régional de santé ?

Ce nouveau PRS a tout d'abord un caractère stratégique renforcé puisque son Programme régional de santé va s'inscrire dans la longue durée : 10 ans. Je vois deux grandes orientations : en premier lieu favoriser l'égalité d'accès aux soins et donc réduire les inégalités sociales et territoriales de santé et développer la prévention.

Vous êtes en charge de l'Autonomie, pouvez-vous nous éclairer plus précisément sur les orientations de l'ARS dans ce domaine ?

L'Autonomie concerne les personnes âgées et les personnes en situation de handicap. Pour les premières, nous travaillons d'abord sur la prévention de la perte d'autonomie. En deuxième lieu, nous accompagnons les EHPAD qui font face désormais à la grande dépendance et à des personnes présentant plusieurs pathologies. C'est l'enjeu du plan maladies neurodégénératives. Concernant le handicap, nous nous situons dans des politiques résolument inclusives avec une promotion de l'accompagnement au cœur de la cité et une approche moins institutionnelle. Mais le handicap sévère exige bien entendu une réponse en établissement, un certain nombre de créations de places est programmé.

Quel regard portez-vous sur les logiques de mutualisation associative ?

Elles permettent de partager les ressources, elles sont donc génératrices de marges. Dès lors que ces marges sont mises au service de l'usager, la mutualisation ne peut être qu'opportune. Mais elle est également intéressante en terme de logique de parcours (le PRS insiste d'ailleurs sur la prévention des ruptures de parcours) : mutualiser, c'est aussi mieux suivre l'usager, lui proposer plus de solutions, une adaptation constante de son accompagnement et des perspectives les plus inclusives possibles. C'est également pouvoir partager des postes experts dans certains domaines d'activité ou fonctions supports.

Quels sont les relations avec un groupement comme SAGESS ?

Ce sont des relations qui s'inscrivent en déclinaison du PRS et plus particulièrement du Schéma Régional de Santé (SRS). Comme pour tous les établissements, les contenus des CPOM vont découler des feuilles de route départementales, composantes du schéma. Nous allons demander à SAGESS de prendre en compte ce cadre départemental. Mais nous sommes en ce moment en négociation de contrat avec des objectifs d'harmonisation de l'offre, de couverture de nouveaux besoins et du territoire et d'une nouvelle approche qualité dans le domaine de la formation. L'ARS apporte de son côté des outils, le préfinancement de certaines formations, et plus globalement un accompagnement à l'atteinte des objectifs.

Averpahm
FACE AU HANDICAP

ZOOM

Les complexes de Ballore-Vingré et de Monzière

Patio de Ballore-Vingré

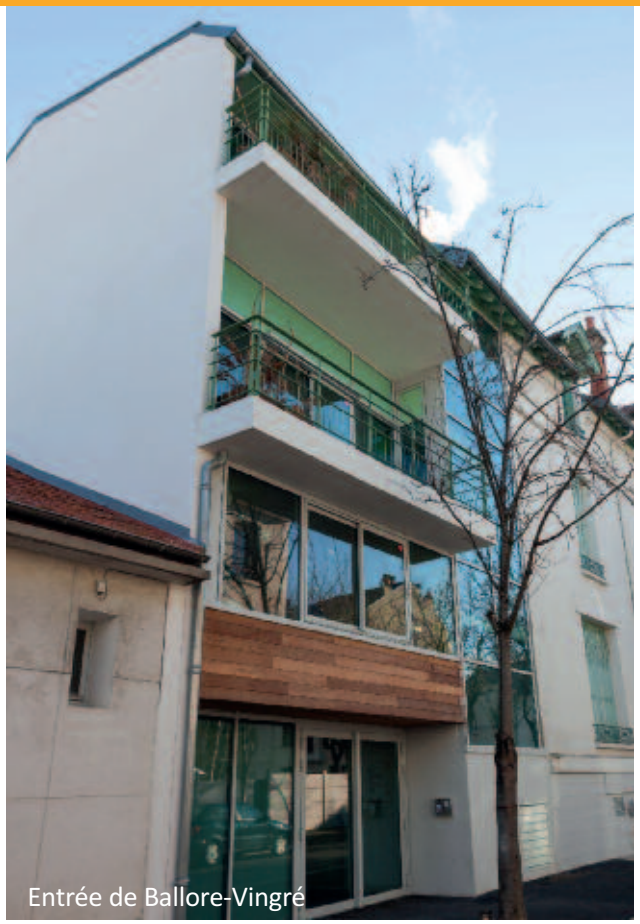
Entrée de Ballore-Vingré

Averpahm

Dédiés à l'accompagnement d'adultes en situation de handicap, **les complexes de Vichy et de Bellerive-sur-Allier** récemment inaugurés prennent progressivement tout leur sens.

Entrecroisant des établissements et des services, ils créent une synergie qui concourt à une dynamique d'ouverture et de parcours.

Le complexe de Ballore-Vingré

Bien que les travaux de réhabilitation-extension se soient avérés extrêmement difficiles à mener par les entreprises et à supporter par les usagers et les professionnels de l'AVERPAHM alors à demeure, le résultat obtenu tend à dissiper les désagréments auquel il a fallu faire face durant le chantier.

Ce nouvel ensemble, situé 23 avenue Poncet, au cœur de la ville de Vichy, se compose au final de plusieurs parties et annexes dédiées qui permettent une personnalisation et une graduation des accompagnements.

Le bâtiment central, la résidence Ballore, permet l'accompagnement résidentiel spécialisé de 29 personnes, travailleurs ESAT à temps complets et partiels, retraités ESAT, ou jeunes adultes en cours d'insertion professionnelle.

Il s'agit de la partie historique qui a fait l'objet d'une réhabilitation conséquente, mais pas totale, donnant à chacun de ses trois étages la faculté d'être une unité de vie autonome et donc de mettre en œuvre de nouvelles pratiques professionnelles, de nouveaux types d'accueil, qui s'imposent au vu de l'évolution et de la diversification des publics.

Ses équipements ont été modernisés. **Une cuisine centrale** assure l'élaboration des repas tant pour l'interne que pour d'autres établissements et services de l'AVERPAHM ainsi que du Groupement SAGESS. Elle sert également de dispositif éducatif, de support aux apprentissages, selon les objectifs définis dans les projets personnalisés.

La construction intérieure d'une cage d'ascenseur équipée d'une large cabine ainsi que la mise en place de nombreuses adaptations, permettent une accessibilité de tous les lieux, quelle que soit la nature du handicap, avec bien sûr une conformité aux normes en vigueur.

Une extension immobilière, la résidence Vingré, construite sous forme d'aile raccrochée au bâtiment central, a porté la capacité à 40 hébergements, dont 3 en temporaire. En sus des chambres individuelles spacieuses, des espaces communs sont aménagés : une salle à manger-cuisine, une salle de bain avec baignoire balnéothérapie, une lingerie et autres équipements, le tout formant **un dispositif intermédiaire d'apprentissage de l'autonomie.**

En annexe, la résidence Râteau, située indépendamment et en face du bâtiment central, intègre 4 appartements/studios qui permettent **l'expérience de l'autonomie,** à un degré plus poussé, hors les murs.

Rapporté à ce schéma systémique des parcours selon une progression qui se veut sécurisée et réversible et qui vise la possibilité de vivre hors institution ou du milieu familial, **le SAVS a été transféré à même le site** et apporte un renforcement de ces dispositifs de transition vers le logement de droit commun pour lequel il jouera pleinement son **rôle d'accompagnement à l'autonomie**.

L'extension immobilière a également été conçue pour accueillir le SAJ qui accompagne 42 personnes et qui, de fait, a été transféré de Saint-Germain-des-Fossés. Des salles modulables, des salles spécialisées et équipées, permettent la réalisation d'activités personnalisées vues comme moyen de médiation à visée éducative et créative, et qui ont un véritable sens pour chacune des personnes. En renforcement, le SAJ opère sur deux autres espaces, différenciés et totalement dédiés : le nouveau site de Monzière (cf. ci-après) et celui de Saint-Germain-des-Fossés transformé en un atelier centré sur des activités d'utilité sociale.

L'offre de service du SAJ a ainsi pu être diversifiée, rendue porteuse de pistes de progrès et de réponses plus singulières aux usagers.

L'ouvrage bâti comprend également un café associatif, Le Citadin, ouvert sur la ville. Autre dispositif d'ouverture, d'inclusion et de solidarité, il offre des moments de rencontres et d'échanges, de répits, à tous ceux qui côtoient le handicap, de près comme de loin, et est un prolongement des prestations réalisées par le SAJ (organisation de collations, pots, …).

Enfin, une prouesse architecturale est venue couronner le tout : des verrières, un atrium, un patio, une galerie, des coursives, des terrasses, assurent une continuité de l'ensemble qui donne au complexe Ballore-Vingré un rendu de *«fenêtre ouverte sur la cité».*

Ce concept architectural a répondu à une recherche de mutualisation, de facilitateur d'échanges, de perméabilité des compétences entre tous et d'interdisciplinarité.

Les espaces sont aménagés de façon à offrir un confort visuel et sonore. Leur organisation permet de réaliser des apprentissages liés à la vie quotidienne.

De par sa conception, ce nouveau bâtiment permet également de répondre aux obligations en termes d'accessibilité, de sécurité, d'hygiène, domaines de plus en plus complexes et exigeants.

Il est à noter que l'AVERPAHM a fait dernièrement l'acquisition d'une propriété bâtie située rue Germot, en enclave dans le complexe Ballore-Vingré. **Le SAVS a été transféré sur ce site.**

Cette acquisition porte le projet de construction d'une dizaine de logements qui, comme ceux de Râteau, seraient un tremplin à l'habitat inclusif

Salle de balnéothérapie

Entrée de Monzière

Le complexe de Monzière

Cette autre nouvelle opération immobilière, située sur les hauts de Bellerive-sur-Allier, dans la proximité immédiate du foyer de vie et du foyer d'accueil médicalisé du Bois du Roi, atteste de la même signature de l'AVERPAHM qui est sa capacité toujours renouvelée à mettre en place des solutions d'accompagnement personnalisées et des parcours de vie qui correspondent à chacun.

Cette réalisation a permis de confirmer le travail engagé sur le parcours des personnes en foyer de vie, et d'affirmer la personnalisation de ces parcours entre les 2 foyers de l'AVERPAHM relevant de la même autorisation, qui se distinguent essentiellement par l'âge des personnes accueillies, par leurs besoins en soins, et par leurs capacités et potentiels.

L'ensemble de la structure inclut :

– **Un foyer de vie qui accueille les résidents du foyer Les Rés de Dursat (Le Vernet),** devenu obsolète. Sa capacité d'accueil est de 30 personnes dont 3 en temporaire.

– L'architecture et le concept intérieur permettent une organisation de fonctionnement selon trois unités, dont une unité dite «de repli».

Salon esthétique et coiffure.

– **Une aile dédiée au SAJ,** telle que mentionnée précédemment. Cette répartition du service en plusieurs lieux intégrés aux établissements d'accueil permanent, met fin à une longue période de scission historique entre foyers et dispositifs d'accueil de jour, ce qui permet de travailler sur des alternatives et de pouvoir toujours rechercher une meilleure réponse aux besoins et envies des usagers.

– **Une cuisine centrale,** qui présente les mêmes vocations que celle de Ballore-Vingré.

En répondant aux obligations actuelles en termes d'accessibilité et de sécurité, la communauté associative a surtout répondu aux besoins de confort des résidents, en permettant une personnalisation des espaces rendus plus grands et plus accueillants, ainsi qu'à la possibilité de maintien le plus durable au sein de la structure, dans la continuité nécessaire à leur projet de vie.

L'équilibre entre espaces privés et espaces communs a été recherché.

Inauguration

Ces deux opérations, qui représentent un coût total de 6,5 M€, sont financées par le Département, sous forme d'amortissements de prêts contractés auprès de la Caisse des dépôts et de consignations (prêt locatif social), de SAGESS (prêt à taux zéro). L'AVERPAHM a également participé au financement de ces opérations, les terrains ayant été acquis par l'association elle-même.

L'AVERPAHM a délibérément confié les travaux de réalisation et la fourniture des équipements à des entreprises locales. Forte de ses valeurs éthiques, elle fait un point d'honneur à être un acteur majeur du bassin de Vichy, sur les plans économique et social.

L'inauguration de ces deux complexes a eu lieu le 24 novembre dernier (voir revue de presse page 34). Madame le Sous-Préfet de Vichy, Madame la Députée de la troisième circonscription de l'Allier, élus des collectivités locales et territoriales, administrateurs, salariés, parents, usagers et partenaires de l'AVERPAHM, se sont tout d'abord retrouvés à Ballore-Vingré, puis se sont déplacés sur le site de Monzière.

La matinée s'est terminée par une cérémonie protocolaire à la salle des fêtes de Monzière, suivie d'un cocktail amical.

Des élèves comme les autres ...

L'IME Le Moulin de Presles scolarise les enfants en milieu ordinaire depuis 1996. Novateur dans le domaine de l'école inclusive, l'établissement est à même de nous faire part de son expérience.

L'IME accueille 62 jeunes âgés de 6 à 20 ans, présentant une déficience intellectuelle moyenne à sévère avec ou sans troubles associés. La moitié des jeunes présentent des troubles psychiques **suscitant de la tension et de l'agitation**. Malgré tout, l'établissement parvient à réaliser une remarquable intégration scolaire, extrêmement bénéfique à la fois pour l'enfant et pour l'évolution positive du regard porté sur le handicap.

Les élèves de l'IME vont en classe selon des niveaux correspondant à la fois à leur âge et à leurs capacités. Stéphanie Dubreuil, directrice de la Plateforme Education depuis septembre 2017, nous décrit leur journée : *« Ceux qui n'ont pas dormi à l'IME* arrivent le matin. Les éducateurs organisent un temps d'accueil puis les accompagnent à l'école. L'enseignant spécialisé en binôme avec l'éducateur propose des supports pédagogiques adaptés à chacun. Les enfants partagent des temps de récréation, des temps de cantine, des projets spécifiques avec les autres élèves. »*

Bien entendu, la scolarisation est adaptée : quatre demi-journées d'école par semaine et des classes spécifiques de six à huit élèves seulement. *« Dès qu'un enfant ne va pas bien, il est ramené par l'éducateur à l'IME afin qu'il s'apaise,* précise Stéphanie Dubreuil, *ce qui rassure les enseignants, les enfants, la classe et le système scolaire. C'est ainsi que l'inclusion est possible et réussie. »*

Aller en classe est une attente très forte chez tous ces enfants, qui manifestent un réel désir d'apprentissage et de découverte d'un monde qui dépasse les frontières de l'IME. Pourtant, l'école est bien souvent le lieu révélateur du handicap et de la différence. Tout le travail de collaboration entre éducateurs, thérapeutes et enseignants spécialisés consiste à mettre en place des projets personnalisés de scolarisation dont l'objectif est à la fois le développement des compétences et de l'autonomie, mais également du bien-être et de la confiance. Il faut mettre en place les aménagements propices à un climat serein pour que l'enfant développe un autre rapport à l'école.

« On ne leur demande pas pour autant de se plier à la normalité, insiste Stephanie Dubreuil, *mais d'appréhender le monde avec leurs particularités. Tous ces enfants aiment l'école et sont très conscients d'y apprendre des choses nouvelles par rapport à l'IME. Ils n'ont d'ailleurs pas le même comportement ici et en classe. Ils apprennent à être des élèves : être immergé dans une certaine normalité est un apprentissage de la vie. C'est tout cela qui leur permet de grandir. »*

La scolarité vient effectivement et normalement compléter le travail effectué à l'IME. Dans la construction de ces projets individuels, ce sont les compétences de l'enfant qui sont mises en avant. Le partage renouvelé d'observations, des réunions de concertation, des échanges de pratiques professionnelles et de co-interventions jalonnent le cursus scolaire de l'enfant afin d'élaborer des objectifs communs, de faire émerger des centres d'intérêt, de réactualiser son projet et parfois de l'aider à dépasser ses limites.

** Le Moulin de Presles dispose de 20 places d'internat, où peuvent être accueillis les enfants à tour de rôle à leur demande (souhait de rester avec les copains), ou à la demande des familles pour bénéficier d'un moment de répit.*

... dans la classe de Sébastien Aumaître

Sébastien Aumaître est Professeur des écoles spécialisé, option déficience mentale et troubles associés. Ce diplôme spécifique lui permet d'accompagner des élèves en situation de handicap. Affecté en 2005 dans l'une des deux Unités d'Accompagnement Scolaire en Milieu Ordinaire (UASMO) du bassin vichyssois (Unité d'Enseignement aujourd'hui), il enseigne à l'école primaire Lucie Aubrac de Cusset. Sa classe se compose de sept élèves de 8 à 12 ans, tous accompagnés par l'IME Le Moulin de Presles.

« J'ai sept élèves, précise-t-il, *mais avec sept niveaux différents. L'enjeu est donc l'individualisation. Par exemple lorsque nous travaillons sur la date, certains recopient le jour et le mois, d'autres doivent colorier les bons mots, tandis que je demande au troisième groupe de repérer et coller les étiquettes correspondantes ».*

La demi-journée de classe commence toujours par la date et la météo. Cette ritualisation correspond à un fonctionnement de type école maternelle, plus adapté à la situation des élèves. Les voyages scolaires peuvent également s'envisager en compagnie de classes de maternelles. Ce fut notamment le cas de la sortie de deux jours autour du Puy-de-Dôme à la découverte des ruches, avec les élèves d'ULIS. Les élèves de l'IME sont alternativement placés en interaction avec des enfants de leur âge en particulier lors des récréations, mais aussi de leur niveau, avec des résultats probants.

Dans cette classe du milieu ordinaire, les activités se déroulent normalement. *« Nous allons en salle informatique travailler le français ou les maths sur des logiciels ludiques, ou faire des crêpes avec la classe de CE1/CE2,* explique l'enseignant. *L'an dernier, nous avons participé à la chorale de l'école. En 2014, nous avions obtenu une coupe aux S'Olympiades du sourire organisées par le CREPS. »*

Entre les lectures et les jeux, les exercices de motricité fine par l'écriture et le coloriage, le travail sur les sons ou les animaux de la ferme, les enfants de l'IME apprennent peu à peu à devenir des élèves, avec l'aide précieuse de leur éducatrice.

Les établissements scolaires partenaires de l'IME

Deux écoles primaires :
Lucie Aubrac (Cusset) et Georges Méchin (Vichy)

Deux collèges :
Maurice Constantin Weyer (Cusset)
et Les Célestins (Vichy)

Les élèves bénéficient également d'immersions en ULIS (Unités localisées pour l'inclusion scolaire) sur le bassin vichyssois.

ABAH

Depuis octobre, les personnes accueillies au service d'accueil de jour l'Astrolabe confectionnent des objets de décoration afin de les vendre au traditionnel marché de Noël de Charroux, commune qui les accueille chaque année chaleureusement.

Dans le projet de leur action citoyenne, les bénéfices sont reversés au profit de l'association “Entraide et Solidarité” de Chantelle, pour aider des familles. Le vendredi 22 décembre, il a été remis à Madame Boissonnet, représentant l'association, l'argent récolté autour d'un petit verre de l'amitié.

Réunion de préparation avec les bénévoles du Défi Sioule

Le service d’accueil de jour l’Astrolabe avec son partenaire coorganisateur Chantelle Sport Nature a accueilli dans ses locaux de nombreux bénévoles afin d’évoquer le déroulement du Défi Naturellement Sioule. Cette traditionnelle manifestation sportive a eu lieu le samedi 28 avril 2018. Elle a permis aux sportifs de découvrir les bords de la Sioule et les forêts de Jenzat et de Saint-Germain-de-Salles en enchaînant VTT, course à pieds en orientation, run and bike, canoé, slackline et pour finir une épreuve surprise. Cette réunion s’est terminée par un pot de l’amitié offert par le SAJ, agrémenté par des mets culinaires préparés par les usagers du service.

ADSEA 03

De nouveaux locaux pour les services de l’ADSEA du bassin de Moulins

Depuis le 1er avril les services du bassin moulinois de l’ADSEA03 occupent de nouveaux locaux.

Désormais installés au 23 de la Rue Fauque sur la commune d’Yzeure sur une surface de plus de 600 m², les services administratifs, de la prévention spécialisée, de l’AEMO (Action éducative en milieu ouvert), du SIE (Service d’investigation), d’espace famille et du SP2I (Service de placement intermédiaire individualisé) partagent les mêmes locaux sur un seul site.

A proximité des dessertes des transports en commun (gare SNCF) et dotés d’un parking pour faciliter l’accessibilité, ces nouveaux locaux permettront une plus grande qualité d’accueil et une transversalité entre les différents services.

Les rencontres de l’ADSEA03

Initiées en 2016 à l’occasion de l’inauguration de la maison d’enfants Saint Exupéry, Les rencontres de l’ADSEA03 se dérouleront les 30, 31 mai et 1 juin prochains sur le thème **Interculturalité et travail social.**

Au contact de nouveaux publics issus pour la plupart des flux migratoires, les travailleurs sociaux, les enseignants, les bénévoles, les acteurs associatifs œuvrent quotidiennement pour le vivre ensemble qui se confronte à l’interculturalité. Le principe de Laïcité sur lequel repose les fondements de notre démocratie est en ce sens régulièrement questionné.

Ces “ journées rencontres ”, ouvertes au grand public, qui se dérouleront dans les salles du complexe cinéma CGR à Moulins, seront l’occasion d’entendre plusieurs intervenants – sociologue, philosophe, ethnopsychiatre - sur le thème de l’interculturalité et de la Laicité.

Programme complet disponible sur demande au 04 70 44 90 57 ou par mail : siege@adsea03.fr

AGEPAPH

9 mai 2018 : pose de la première pierre de l'extension de l'EHPAD Jeanne Coulon à Vichy

Depuis janvier 2015, l'AGEPAPH assure la gestion de l'EHPAD Jeanne Coulon situé 66 avenue Paul Doumer à Vichy, qui accueille actuellement 51 résidents et emploie 32 salariés. Suite au transfert par l'ARS et le Conseil Départemental de l'agrément des 45 lits d'EHPAD de l'hôpital de Vichy vers l'AGEPAPH, pour recevoir ces 45 nouveaux résidents, l'AGEPAPH met en œuvre l'extension de l'EHPAD Jeanne Coulon, dans les locaux de l'ancienne Caisse d'Epargne mitoyenne.

AVERPAHM

Portée par sa capacité à se réinventer, l'AVERPAHM se place obstinément dans l'anticipation des réalités et besoins à venir, dans le respect des politiques publiques, tout en préservant le rationnel et la qualité des prises en charge.

– Le chantier de rénovation-extension du site cussétois de l'ESAT L'élan qualité est lancé.

L'ancien centre de production horticole Les Serres du CAT situé rue de Provence à Cusset, est en cours de démolition et va laisser place à la construction d'une structure dont l'ouverture des portes est prévue second semestre 2019.

La capacité d'accueil de ce plateau technique sera d'une trentaine de personnes en situation de handicap. Des ateliers de production et vestiaires associés, des locaux pour le stationnement-rangement et la maintenance des véhicules et engins utilisés par l'équipe espaces verts, un restaurant pédagogique, un point de vente, un espace de détente, un café associatif ouvert sur la ville, constitueront les différents supports de prises en charge.

Sur ce site, un **dispositif d'accueil et de proximité au travail (DAPAT)*** totalement novateur, permettra de proposer des activités à caractère professionnel à des usagers n'ayant pas la reconnaissance de travailleur handicapé et qui ne seront pas soumis à une exigence de résultat.

** Cette dénomination n'est pas définitive.*

– Après Ballore-Vingré, après Monzière (voir pages 11 à 15), ce sont les travaux de **transformation-extension de l'IME Le Moulin de Presles**, lancés au printemps 2016, qui viennent de s'achever. Du fait de choix architecturaux importants, le collectif des années passées a été remplacé par un fonctionnement en unités restreintes, indépendantes et autonomes.

Cette réorganisation se veut être une transposition en milieu adapté des parcours de développement et de scolarisation des enfants du milieu ordinaire.

Cette opération immobilière, dont l'inauguration est prévue le 7 juillet 2018, est financée par l'Agence régionale de santé sous forme d'amortissement de prêts, dont un à taux zéro consenti par le groupement SAGESS.

LE PÔLE DE REMPLACEMENT

Gwenaelle CONTOUX,

Directrice des ressources humaines
Groupement SAGESS

Une politique de formation

Quel est l'effectif du Pôle de remplacement ?

Il se compose de 6 AES, 2 agents des Services généraux et 2 surveillants de nuit, soit 10 personnes au total sans compter le coordinateur.

Quels sont les types de contrats proposés ?

Nous proposons trois types de contrat. D'abord le CDI qui concerne six personnes sur le Pôle. Un surveillant de nuit et un agent des Services généraux sont en contrat d'accompagnement de l'emploi. Il s'agit d'un dispositif d'aide à la reprise d'une activité professionnelle qui peut se concevoir aussi comme une période de découverte et d'orientation professionnelle. Enfin, 3 AES (3 femmes) sont en contrat de professionnalisation et contrat emploi d'avenir.

Cela signifie qu'elles sont en formation ?

Absolument. Elles sont formées en alternance avec trois jours par mois, au GRETA de Moulins-sur-Allier. À l'issue de cette formation de 18 mois, elles devraient obtenir leur diplôme.

Vous vous placez donc dans une dynamique de qualification ?

La formation est au cœur de notre réflexion. Nous formons en interne, grâce à un personnel spécifiquement qualifié, mais également à travers ce type de contrat. C'est un moyen pour nous de gagner en compétence tout en offrant aux salariés l'opportunité de pérenniser leur emploi par l'obtention d'un statut*

Pouvez-vous nous préciser cela en quelques chiffres ?

Le Pôle de remplacement a ouvert en janvier 2015. La première année, il a assuré 5900 heures de remplacement, contre 16617 heures en 2017. Au total, nous avons mis en place 11 formations en alternance. 6 AES ont été diplômés dont 4 ont été embauchés chez nous en CDI, ce qui est une réussite en termes de parcours personnel et professionnel. 3 AES sont actuellement en formation, et nous avons déploré 2 abandons. Une fois formé, le personnel peut quitter le Pôle pour d'autres structures du groupement, voire même postuler ailleurs grâce à ce parcours de formation riche et varié.

Peut-on dire que le Pôle de remplacement est un lieu privilégié de retour à la stabilité professionnelle ?

Paradoxalement oui. On peut avoir l'impression que le personnel est nécessairement très mobile en fonction des besoins, ce qui reste vrai même si nous faisons notre maximum pour proposer de la stabilité. D'un autre côté, le Pôle est une structure qui permet de construire son avenir professionnel, un tremplin pour une véritable carrière, y compris hors du Groupement SAGESS.

Les besoins de remplacement sont importants. Prévoyez-vous d'autres embauches ?

Il s'agit d'un problème complexe et délicat. Nous ne pouvons pas nous permettre de prendre le risque d'un reste à charge financier. En clair, il faut que les salariés du Pôle soient en activité. Impossible pour nous de payer quelqu'un qui restera inactif en attendant une urgence pour intervenir. Donc nous nous basons essentiellement sur les projections des établissements qui par définition ne tiennent pas compte des imprévus. Au final, le Pôle fonctionne bien pour répondre à des demandes programmées, et un peu moins bien pour répondre aux urgences, mais tout simplement parce qu'il n'est pas conçu pour.

La mise en place du pole de remplacement a permis de réaliser des économies financières, dans la mesure où le cout des remplacements est inférieur au cout d'un CDD classique puisqu'il n'y a pas d'indemnités liées aux fins de contrat, tout en conservant un bon niveau de remplacement.

* Notamment une formation PRAP2S (Prévention des risques liés à l'activité physique - sanitaire et social) sur les postures de travail et l'utilisation des aides techniques.

Sagess
GROUPEMENT DE COOPÉRATION SOCIALE ET MÉDICO-SOCIALE

Coordonner pour répondre à la demande

Le Pôle de Remplacement en 6 questions

1 - Quelles furent les raisons de la création du Pôle de remplacement ?

Le Groupement SAGESS est parti d'un constat simple : les établissements font ponctuellement face à des absences, notamment en cas d'arrêt maladie ou de congé. La vocation du Pôle de remplacement est de leur apporter une solution en mettant à disposition un personnel qualifié et capable de réactivité.

2 - Quels sont les postes concernés ?

Au départ, il ne s'agissait que des AES et des éducateurs. Puis sont venus s'ajouter des agents de service d'intérieur et enfin des veilleurs de nuit. Quatre métiers en tout sont donc représentés.*

3 - Pourquoi ne pas se contenter des solutions classiques telles que l'intérim ?

Tout d'abord, le Pôle permet de disposer de personnels dont la qualification et les compétences ont été contrôlées. De plus, ces salariés acquièrent une expérience des établissements sur lesquels ils sont détachés, de leur fonctionnement particulier et des publics. Côté établissements, les chefs de service savent qu'ils vont accueillir des personnes en qui ils peuvent avoir toute confiance et qui sont immédiatement opérationnels.

4 - Dans quelle situation les établissements peuvent-ils faire appel au Pôle de remplacement ?

Sa mission principale est le remplacement des personnels en cas d'arrêt maladie, de congé ou de formation. Il s'agit plus de remplacements prévisionnels que de gestion de l'urgence. Les établissements envoient leurs besoins par mail et ils reçoivent en retour un planning. Ils sont donc informés en temps réel des possibilités de remplacement et du nom des personnes encore disponibles.

5 - Les établissements peuvent-ils demander de détacher plutôt telle ou telle personne ?

Les chefs de service connaissent les compétences de chacun et peuvent tout à fait demander plutôt telle personne pour telle période, en fonction des besoins mais aussi des affinités. Les personnels de remplacement sont connus des établissements et une relation de confiance s'est installée.

6 - Faut-il être très polyvalent pour travailler au Pôle de remplacement ?

Travailler au sein du Pôle de remplacement demande évidemment une polyvalence et une disponibilité particulière, tout comme une grande adaptabilité. Néanmoins, tout est fait pour respecter les qualifications particulières et les préférences de chacun. Les personnels sont envoyés en priorité là où ils se sentent le mieux : plutôt avec des enfants ou plutôt avec des personnes âgées, plutôt en contact avec le public ou plutôt en retrait… Le Groupement SAGESS souhaite réduire au maximum les inconvénients d'une flexibilité à laquelle on ne peut cependant pas échapper dans des activités de remplacement.

* Accompagnant Educatif et Social, nouvelle dénomination des AMP (Aide Médico-Psychologique).

Lisa MAURIERAS,

Accompagnante Éducative et Sociale (AES) en contrat d'alternance

Trouver sa voie

Quel est votre parcours ?

J'ai obtenu mon Bac ES en 2014, puis j'ai tenté le concours infirmier plusieurs fois sans succès. En avril 2016, je suis entrée au Pôle de remplacement dans l'équipe des Services généraux par l'intermédiaire de la Mission locale et dans le cadre d'un contrat emploi avenir. Et en janvier 2018, j'ai commencé une formation en tant qu'AES via un contrat d'alternance.

Le métier d'Accompagnante éducative et sociale (AES) n'est pas tout à fait le même que celui d'infirmière…

Après mon bac, j'étais totalement fixée sur ce métier d'infirmière, qui ne devait pas être fait pour moi étant donné mes échecs au concours ! Grâce à SAGESS, j'ai découvert le social et je peux dire que j'ai trouvé ma voie.

Que pensez-vous du contrat de professionnalisation dans le cadre du Pôle de remplacement ?

C'est une formule qui me convient parfaitement. Il consiste en une partie théorique, avec trois jours par mois à l'école, des épreuves écrites et des études de situation ; et une partie professionnelle en institution. Dans le cadre du Pôle, je tourne sur plusieurs établissements, je rencontre des publics et des professionnels différents, je découvre une multitude de techniques. La formation de terrain est vraiment complète, c'est très motivant.

Dans quels établissements êtes-vous le plus souvent affectée ?

J'habite Abrest, le Pôle essaie donc de me faire travailler sur Vichy : IME Aquarelle, EHPAD Jeanne Coulon, foyer de vie Monzière… Plus rarement, il m'arrive d'aller à Dompierre-sur-Besbre ou Chantelle.

Vous pouvez changer très rapidement d'établissement, de public, de collègues, d'horaires. Comment vivez-vous cette instabilité et espérez-vous obtenir un poste fixe ?

Je vis tout cela comme une chance ! C'est l'absence de routine qui me plaît. Je suis obligée de m'adapter sans cesse, je ne finis jamais d'apprendre. Les jeunes de l'IME Aquarelle sont dans un objectif de professionnalisation, alors que les adultes de Monzière doivent travailler un épanouissement social. Il existe une grande variété dans les projets d'établissement et les projets personnels. C'est vraiment enrichissant et valorisant. Une fois diplômée, je souhaite rester encore un peu au Pôle de remplacement pour continuer d'accumuler de l'expérience et des connaissances. Le poste fixe n'est pas un objectif à court terme.

Les usagers vous ont connue aux Services généraux pendant près de deux ans, comment perçoivent-ils votre évolution de statut ?

Effectivement, ils me voyaient faire le ménage dans leur chambre et me découvrent soudain éducatrice ! Mais j'ai pris le temps de leur expliquer et ils ont parfaitement compris que mon rôle auprès d'eux avait changé sans que cela bouleverse nos relations.

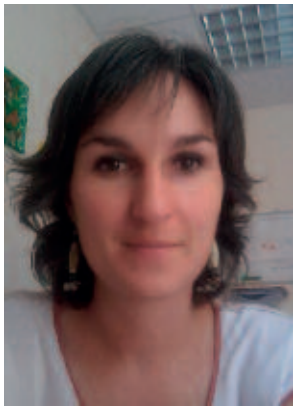

AGEPAPH
ASSOCIATION POUR LA GESTION DES ETABLISSEMENTS POUR PERSONNES AGÉES ET POUR PERSONNES HANDICAPÉES

Aline POTENNEC,

infirmière coordinatrice
EHPAD Jeanne Coulon

Un processus simple et fonctionnel

Combien de personnes encadrez-vous ?

J'ai sous ma responsabilité 2 infirmières, 10 aides-soignants et 8 agents de service pour 51 résidents.

Faites-vous régulièrement appel au Pôle de remplacement ?

Je fais appel au pôle de remplacement tous les mois. Il faut savoir que les salariés de l'EHPAD disposent de congés payés classiques, mais aussi de congés d'assiduité. Ces derniers consistent en 2 jours de congés supplémentaires pour chaque période de trois mois sans absence. De plus, ils ne travaillent pas 35 heures par semaine mais 36h15, ce qui donne droit à des repos compensateurs. En réalité, nous ne sommes pas sur une base de 5 semaines de congés par an, mais plutôt 9. Nos besoins en remplacement sont donc importants.

La procédure de remplacement vous convient-elle ?

Elle fonctionne bien. Je remplis informatiquement des fiches de demande sur lesquelles je précise le type de poste, le motif de l'absence et les dates prévues. Puis je transfère tout cela au coordinateur qui me renvoie sa réponse sous 8 jours, et le plus souvent en 48 heures. La procédure est simple et rapide. Le seul inconvénient est l'obligation de remplir une fiche par poste, ce qui est un peu fastidieux.

Est-ce que le Pôle de remplacement parvient à répondre à tous vos besoins ?

Non, car il ne dispose pas de suffisamment de personnels pour cela. Au mois d'avril dernier par exemple, j'avais demandé l'équivalent de 2 temps plein, soit 46 jours. Le Pôle n'a pu me fournir que 14 jours. Et puis tous les métiers ne sont pas représentés, il n'y a pas d'infirmier par exemple.

Comment complétez-vous ?

Nous faisons appel à des CDD, d'ailleurs à regret car cela nous coûte plus cher en raison des indemnités de fin de contrat. En revanche, nous ne passons plus par les agences d'intérim, toujours pour des questions de coût. Nous disposons aujourd'hui d'un carnet d'adresses dans lequel nous puisons pour entrer directement en contact avec ces personnes.

Si vous regrettez que le Pôle ne puisse mieux répondre à vos attentes, c'est que le bilan est plutôt positif ?

Il est extrêmement positif. Le système fonctionne bien et la réactivité est là. Je tiens aussi à tirer mon chapeau au personnel du Pôle qui se montre particulièrement disponible et impliqué. Il faut aussi une grande capacité d'adaptation pour passer d'un IME à un EHPAD.

L'ESAT Loire-et-Besbre prestataire du Pal

Lorsqu'un grand parc d'attraction français joue le jeu de la solidarité, l'inclusion des travailleurs handicapés en milieu ordinaire devient vite… extraordinaire.

Ouvert en 2007 à Diou, l'ESAT Loire et Besbre est le petit dernier des établissements de la Plateforme Travail. Assez logiquement, il s'est très vite rapproché de l'entreprise locomotive du territoire pour offrir une situation de travail à la vingtaine d'usagers sous sa responsabilité. Dans un premier temps, le parc d'attraction confie à l'ESAT quelques travaux de sous-traitance en atelier. Mais comme l'explique Emmanuel Verrière* : *« ce fonctionnement ne correspondait pas aux besoins du Pal, qui a très vite proposé un travail sur site par mise à disposition du personnel ».* Modeste au départ, le volume de mission a augmenté en même temps que s'installait la confiance. Aujourd'hui, les travailleurs de l'ESAT sont responsables de la propreté du site et des parkings du parc de loisirs.

« Nous devons nous adapter aux exigences de l'entreprise, précise Emmanuel Verrière. *Mais dans une démarche d'inclusion en milieu ordinaire, cela fait intégralement partie de notre rôle. Nos usagers travaillent donc les dimanches et jours fériés, par roulement, avec toutes les contraintes du secteur touristique. C'est exceptionnel en France. »* Exceptionnel à tel point qu'Arnaud Bennet, directeur du Pal mais aussi président du Syndicat National des Espaces de Loisirs, d'Attractions et Culturels (SNELAC), souhaite que l'ESAT intervienne lors d'une prochaine réunion du SNELAC pour faire part des résultats de ce partenariat et peut-être étendre le modèle.

Une réussite exemplaire

La réussite de cette expérience démarrée il y a dix ans est effectivement exemplaire. Car si l'inclusion en milieu ordinaire semble tomber sous le sens aujourd'hui, si elle est au cœur de l'ensemble des projets médico-sociaux et sous-tend les politiques d'insertion, il faut se rappeler une époque pas si lointaine où elle n'allait pas de soi. Bien entendu, le choix du milieu ordinaire engendre de nouvelles problématiques de gestion des ressources humaines, en particulier dans le secteur du tourisme.

« Nous devons tenir compte de la déficience et de la fatigabilité de nos travailleurs, et toujours avoir un plan B en cas de fragilité, poursuit Emmanuel Verrière. *Mais c'est le rôle de nos encadrants. Même si Le Pal montre une bienveillance naturelle envers nos équipes, ses dirigeants attendent néanmoins des prestations de qualité. Nos problématiques d'accompagnement ne doivent jamais devenir les leurs. »* L'équilibre entre exigence de productivité et bienveillance face au handicap semble bien être la clé du succès de ce type d'entreprise.

Deux facteurs majeurs imposent pourtant de se diversifier. En premier lieu le caractère saisonnier des activités de loisir : le volume de travail proposé par Le Pal se réduit considérablement en hiver. *« Il faut aussi tenir compte des choix et des projets de nos travailleurs,* insiste Emmanuel Verrière. *Tous ne se destinent pas à ces activités d'entretien. »* Pour résoudre ces deux questions, l'ESAT assure entre autres des prestations d'emballage et de conditionnement : mise en sachet ou dégrapage d'articles de coutellerie par exemple. Ainsi, les travailleurs handicapés trouvent-ils à la fois polyvalence et régularité dans l'emploi.

* Directeur de la Plateforme Travail depuis janvier 2018.

Bruno CAMBON,

Directeur d'exploitation Le Pal

Comment avez-vous lancé ce partenariat ?

Bruno CAMBON - L'ESAT Loire-et-Besbre nous a démarchés au moment où nous étions justement à la recherche de ce genre de prestations. Nous faisions déjà appel à d'autres ESAT pour des travaux ponctuels comme de la fabrication d'étiquettes, le principe nous était déjà familier.

Est-ce que votre demande a évolué au fil du temps ?

BC - Au départ, je souhaitais surtout soulager les opérateurs des attractions de la partie nettoyage pendant la saison. Peu à peu, nous avons étendu les missions et surtout le calendrier de travail avec la préparation de la saison et l'entretien d'après saison. Mais nous sommes aujourd'hui à un point d'équilibre car les effectifs de l'ESAT sont limités. D'autre part, il ne serait pas souhaitable pour lui de dépendre entièrement d'un seul et unique donneur d'ordre.

Comment se déroule la gestion de ces travailleurs particuliers ?

BC - Sans problème. Nous avons intégré leur savoir-faire mais aussi leurs limites. Nos demandes sont adaptées et ils y répondent parfaitement. Surtout, ils savent nous faire part en amont de leur incapacité à traiter telle ou telle mission. Mais s'ils l'acceptent, nous avons la garantie qu'elle sera menée à bien. Pour nous, c'est l'essentiel.

Ce partenariat avec l'ESAT correspond aussi à une démarche ?

BC - Absolument. Le Pal s'inscrit dans une démarche responsable à la fois environnementale et sociale. Intégrer des travailleurs handicapés nous semble primordial, en leur confiant de vraies missions. Nous avons acheté une balayeuse de voirie qu'ils manipulent quotidiennement, avec efficacité et – je pense – une certaine fierté. C'est aussi le sens de ce genre de collaboration.

L'ESAT Loire et Besbre reçoit le trophée Coup de cœur du réseau GESAT pour son partenariat avec Le Pal.
M. Daniel Prophète (ancien Directeur de l'ESAT), M. Thierry Leleu (Moniteur), Mme Françoise Deligand et M. Luc Jardin.

Luc JARDIN,

travailleur à l'ESAT Loire et Besbre

Quelles sont vos missions au sein de l'ESAT ?

Luc JARDIN - C'est variable. Il y a de la sous-traitance pour l'ESAT de Deneuille-lès-Chantelle, du lavage de véhicules, de la taille et du débroussaillage pour les particuliers et les entreprises, et puis la gestion de la propreté au Pal.

Comment se déroule la journée là-bas ?

LJ - En saison, nous démarrons le matin à 6h30 et nous revenons à l'atelier après l'ouverture. Les jours où le parc reçoit plus de 3000 visiteurs, nous y retournons l'après-midi vers 18 heures. Nous sommes répartis en trois équipes de six personnes, donc nous travaillons aussi un week-end par mois environ.

En quoi consiste vos missions exactement et est-ce qu'il y a beaucoup de travail ?

LJ - Nous parcourons les allées de la partie zoo pour éliminer les détritus à la pince, nous changeons les sacs des poubelles… Et en fin de journée nous trions les déchets en vue du ramassage. Il y a effectivement beaucoup de travail, surtout sur les parkings car c'est là que les gens pique-niquent.

Les problèmatiques d'accueil en milieu rural

AGEPAPH
ASSOCIATION POUR LA GESTION DES ETABLISSEMENTS POUR PERSONNES AGÉES ET POUR PERSONNES HANDICAPÉES

La communauté de communes Entr'Allier Besbre et Loire se compose de bourgs ruraux de petite taille avec une faible densité de population. La question de la perte d'autonomie et de l'accès aux soins pour les personnes âgées s'avère complexe avec une pénurie de médecins vécue et ressentie. Le bon accueil des personnes âgées entrant dans la dépendance est un enjeu au cœur des projets institutionnels de nos établissements.

L'EHPAD de Dompierre-sur-Besbre, avec une durée moyenne de séjour de 18 mois, est une structure de 80 places d'hébergement permanent, de 6 places d'accueil de jour et de 4 places d'accueil temporaire réparties sur deux entités : la résidence Les Vignes et la résidence La Vie Là. L'offre d'hébergement permanent allie la modernité et la fonctionnalité, avec une déclinaison d'habitats chaleureux éloignés d'une configuration hospitalière. La médicalisation tient une place importante selon l'avancée dans la dépendance, et la prise en compte des accueillis s'inscrit dans un parcours d'hébergement qui prend la mesure des projets de vie et des projets de soins individualisés construits par nos équipes pluridisciplinaires avec les résidents et leurs proches.

L'entrée en EHPAD se fait donc sur un principe de recherche d'adhésion. Dans la plupart des cas, cette entrée répond à l'impossibilité du maintien à domicile et se fait à défaut. Il est donc très important de recueillir l'avis des personnes en amont en soutenant l'accès à leurs droits. Ces entretiens de pré-admission sont cruciaux pour prendre en considération les parcours de vie, les craintes, les attentes et les difficultés liées à la perte d'autonomie. Ils favorisent grandement le parcours institutionnel par une prise en charge *in fine* des profils médicaux psychologiques et sociaux des demandeurs.

L'offre d'accueil alternatif est complémentaire à l'hébergement permanent. Notre accueil de jour de 6 places est destiné à proposer une période de répit aux aidants avec une prise en charge hebdomadaire selon les besoins. L'accueil temporaire prolonge cette proposition avec des possibilités de nuitées.

La Résidence du Val de Besbre à Jaligny-sur-Besbre bénéficie de 24 places d'accueil temporaire non médicalisées pour des périodes de 90 jours par an renouvelables une fois. A l'issue du séjour, c'est le retour à domicile qui est prôné. La proximité, la vie sociale, la vie collective sont au fondement du projet, première étape dans le parcours institutionnel de perte d'autonomie et d'entrée en institution d'hébergement. Ce type de structure, dont l'objectif initial était de rompre les isolements en période d'hiver, trouve désormais une activité tout au long de l'année.

Nos établissements s'inscrivent comme des réponses fortes de territoire où les problématiques multiples, allant de forts isolements géographique et sociaux jusqu'à différentes formes de précarité, sont à considérer. À ce titre, l'EHPAD de Dompierre est habilité à 100% à l'aide sociale, ce qui permet de rompre le frein économique et d'assurer l'accès à tous.

Pour l'ensemble de nos structures, nos actions institutionnelles privilégient également le soin relationnel et le champ de la parole comme vecteurs d'accompagnement majeurs. Des petites attentions quotidiennes jusqu'au programme d'activité hebdomadaire, de la prise en compte des habitudes aux respects des traditions, tout concorde pour prendre en considération la sécurité physique et psychique des personnes âgées.

Ainsi, le dénominateur commun à nos établissements est de se proposer comme acteur d'actions et de préventions dans toutes les dimensions d'accompagnements et des besoins de la vie quotidienne pour les personnes âgées originaires de ce territoire et victimes de la perte d'autonomie.

Il s'agit alors d'adopter la précaution d'autrui comme principe éthique : l'attention, la reconnaissance, le vivre ensemble, la considération et la prise en compte de la fin de vie dans la dignité étant avant toutes choses les pierres angulaires des projets associatifs de nos établissements.

EHPAD Les Vignes

Milieu rural : ne pas rompre les liens

" Mon père ne pouvait plus rester seul dans sa maison de Diou. J'ai trouvé à Dompierre un établissement proche de chez lui qui permet de préserver les liens avec la famille "

France Charpin, Pierrefite-sur-Loire

Plus connue sous le surnom de
" Poussine ", Madeleine Godron
est née dans le bâtiment qui jouxte l'EHPAD.
Elle s'est installée aux Vignes voilà 18 mois.

Dans quelles conditions avez-vous pris cette décision ?

J'ai fait un petit AVC. J'appréhendais de rester seule chez moi. Ici, je me sens entourée et en sécurité, y compris la nuit.

Etait-il important de trouver une place d'hébergement à Dompierre ?

Oui. Après mon hospitalisation, je suis restée 2 mois à Jaligny. J'y étais bien mais je suis mieux ici, car plus proche de mes enfants qui habitent encore la région. Ma fille me rend visite tous les jours et je déjeune tous les dimanches chez mon fils. Et puis il y a les amis qui passent me voir.

Ce changement de vie n'a pas été trop brutal ?

Pas du tout. J'ai moi-même beaucoup rendu visite ici autrefois, je connaissais donc bien l'établissement. Et curieusement, je retrouve l'atmosphère du pensionnat de ma jeunesse, qui ne m'a laissé que de bons souvenirs !

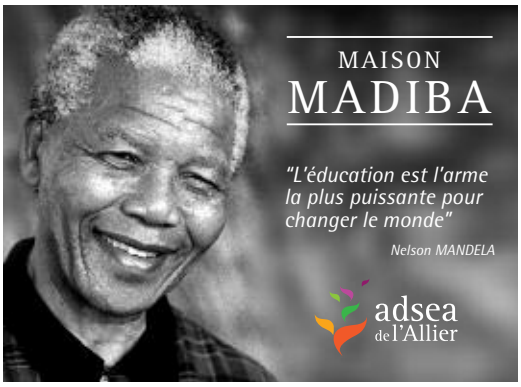

adsea de l'Allier

Maison Madiba

Paix et tolérance

Ils s'appellent Michel, Abdou ou Limon. Ils viennent du Bangladesh, d'Afrique de l'Ouest, du Cameroun ou de Tunisie. Ils ont 15, 16 ou 17 ans. Ils ont fui la misère, la violence, les persécutions ethniques ou religieuses. Ils ont survécu à leur traversée de la Libye ou d'autres pays du Maghreb. Ils évoquent à demi-mots les mauvais traitements, voire les tortures (privations d'eau, de nourriture, violences physiques, travail forcé…), souvenirs traumatiques qui réapparaissent dans leurs cauchemars ou se lisent dans leurs cicatrices, qui à l'arcade, qui dans le dos ou sur les jambes. Ils ont été récupérés *in extremis* en Méditerranée, entassés comme des centaines d'autres dans des rafiots : *« on avait très froid, très peur. Il y avait des morts dans mon bateau, il y avait l'eau qui rentrait parce que la planche du fond était cassée… »*.

Aujourd'hui, ils vivent en sécurité au Vernet.

Le Conseil Départemental de l'Allier a lancé un appel à projet en juillet 2017 afin d'ouvrir 45 places d'accueil départementales, réparties sur les trois grandes agglomérations du département, pour des jeunes migrants, mineurs non accompagnés (MNA), isolés sur le territoire national et pris en charge par les services de l'Aide Sociale à l'Enfance. L'ADSEA a été retenue comme opérateur pour l'agglomération vichyssoise.

Le groupement de coopération SAGESS a œuvré entre l'ADSEA et l'AVERPAHM afin que le foyer d'accueil des jeunes Mineurs Non Accompagnés puisse ouvrir sur le site des Res de Dursat, au Vernet, dans les locaux laissés vacants suite au déménagement du foyer de vie à Bellerive.

Ouvert le 13 novembre 2017, ce lieu d'accueil a été baptisé « Madiba », le nom clanique de Nelson Mandela, chantre du respect et de la paix entre les peuples. Quant au terme « maison » ce sont les jeunes eux-mêmes qui l'ont employé assez rapidement pour distinguer la structure des hôtels ou FJT où ils étaient antérieurement hébergés.

Nos 19 jeunes sont accompagnés au quotidien par une équipe éducative et des bénévoles. Les suivis médicaux des jeunes sont assurés au Pôle de Santé Publique de Vichy, au CLAT (Centre de lutte antituberculeuse du CH Jacques Lacarin), ainsi que par un médecin de ville. Les soins dentaires, souvent conséquents, sont assurés à la Faculté de Chirurgie Dentaire de Clermont-Ferrand.

Certains ont débuté un accompagnement avec une psychologue. Les jeunes les plus en souffrance bénéficient d'un suivi pédopsychiatrique à la Maison des Ados à Cusset.

Malgré le manque de postes d'enseignants en Français Langue Etrangère (FLE) et l'absence de classe FLE-lycée sur le bassin de Vichy à la date de parution de ce magazine, 10 jeunes sont scolarisés (en attente d'affectation scolaire pour l'un d'eux).

4 autres ont des promesses d'apprentissage (boulangerie, boucherie, cuisine et plâtrerie-peinture) et un dernier est en attente d'une autorisation de travail délivrée par la DIRECCTE en lien avec la Préfecture.

Bien qu'ils soient demandeurs d'échanges et d'ouverture sociale, la vie collective et les différences culturelles (et linguistiques) ne sont pas toujours simples à gérer pour eux comme pour une équipe en construction dans un projet nouveau.

Cependant, ils démontrent une réelle motivation pour leur intégration et l'apprentissage des normes socioculturelles en vigueur en France. Ainsi, ils acceptent aisément les discussions autour de la laïcité et des pratiques religieuses.

Depuis son ouverture, la Maison Madiba a reçu la visite des services du Conseil Départemental, de Madame Peyrol, députée de la circonscription de Vichy et de Monsieur Bernard Aguiar, maire du Vernet.

Madame le Sous-préfet de Vichy doit aussi venir visiter les lieux au mois de mai.

ABDOU (17 ans)

« je suis arrivé en France il y a environ un an. Avant, je suis passé par le Maroc et l'Espagne. Je suis arrivé à Paris, puis à Montluçon, à Vichy, à Moulins et de nouveau à Vichy à la Maison Madiba. Je suis arrivé le 1er jour (le jour de l'ouverture NDLR). Ici il n'y a pas de problème avec les autres jeunes ou les éducateurs. Tous, c'est bon. Même à 19 jeunes, c'est bien. Avant, ça me fatiguait beaucoup. Ici je me sens protégé mais c'est un peu compliqué, le manger. Au début, c'était long parce que j'avais pas de stage ni d'école. Maintenant, j'ai fait des stages en cuisine de restaurant. Normalement, le patron va me prendre en apprentissage. Je pense pas encore à mes 18 ans : une chose après l'autre, d'abord l'apprentissage. »

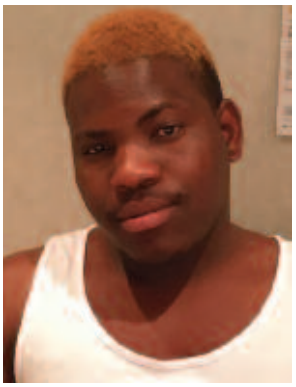

LASSINA (17 ans)

« Je suis arrivé le 8 janvier 2018 à Gap et le 3 mars à la Maison Madiba. C'est Claudie (maîtresse de maison) et François qui sont venus me chercher à la gare avec Bakary, qui est Ivoirien comme moi. Tout va bien à la Maison Madiba. Je m'entends bien avec les autres jeunes et avec les éducateurs. La nuit, j'arrive à dormir. Je m'inquiète beaucoup pour mes 18 ans parce que je vais être dehors. Des fois, je dors mal à cause de ça. J'ai un ami qui a eu 18 ans et il est dehors. »

ADAMA (17 ans)

« A Turin, j'ai rencontré d'autres jeunes qui voulaient venir en France. Ils m'ont dit : " si tu as le courage, tu passes avec nous ". On est allé en train jusqu'à Bardonecchia où les policiers Italiens nous ont attrapés et mis en garde à vue. Quand le policier est parti, il a oublié de fermer la porte et on est sorti. On a passé les montagnes à pied, on a marché toute la nuit, les pieds et les mains gelés, sans manger. Le matin, on a vu une dame qui nous a donné 10 € pour manger. On a marché jusqu'à Briançon, les gendarmes m'ont envoyé à une association qui s'appelle MJC. Je suis allé en famille d'accueil, puis à l'hôtel, puis 2 mois dans un foyer où j'ai fait mon évaluation. Ici, je me sens bien mais je suis inquiet pour mes 18 ans parce que j'ai pas encore d'apprentissage. Je suis là pour avoir une vie meilleure, pas pour embêter tout le monde. »

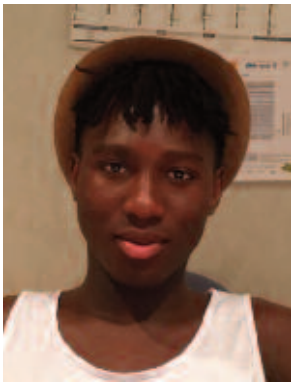

LASSINÉ (16 ans)

« J'ai quitté le " campo " parce que j'allais pas à l'école et que je mangeais rien de bon. En Italie, j'étais à Turin où j'ai dormi une semaine dehors pendant l'hiver 2017. Il y a un monsieur qui m'a dit que je pouvais prendre le train pour rentrer en France, que ça coûte 20 €. Il m'a donné l'argent, mais les policiers nous ont arrêtés et renvoyés en Italie. Alors on est venu à pied dans la montagne, on était gelé.

Au foyer Madiba je ne mange rien de bon mais dans le week-end et certains jours j'ai le droit de cuisiner (du riz et des condiments). »

Audrey Tissandier

Educatrice spécialisée au SAVS de Chantelle

Qu'est-ce qu'un SAVS ?

SAVS signifie Service d'Accompagnement à la Vie Sociale. L'objectif est de maintenir ou recréer du lien social chez des individus souffrant de déficience intellectuelle, d'addiction ou tout simplement rencontrant des difficultés dans leur insertion.

Quelle sont les particularités du SAVS de Chantelle ?

L'Allier est découpée en quatre secteurs : Vichy, Moulins, Montluçon et le nôtre qui s'étend entre Montmarault, Tréban, Saint-Pourçain-sur-Sioule et Gannat. Nous sommes donc un secteur très rural. Seconde particularité : les SAVS s'adressent en général à des personnes vivant hors institution, nous intervenons à 90% à domicile.

Quel est le rôle d'une éducatrice spécialisée dans ce cadre précis ?

Il s'agit de concevoir avec chaque demandeur un projet personnalisé adapté à ses besoins et surtout à ses compétences. Nous ne faisons pas d'assistanat. Au contraire, l'objectif est vraiment de soutenir chacun pour le développement de ses capacités ou pour chercher ensemble des relais possibles.

Le spectre des demandes et des besoins est-il très large ?

Oui, très large ! Tout d'abord, il existe une grande diversité de problèmes médico-sociaux. Je prends en charge aussi bien des déficients intellectuels que des personnes souffrant de troubles psychiques ou bien d'addiction, ou tout simplement de difficultés à s'insérer socialement. Ensuite, les besoins sont tout aussi divers : certains ont des problématiques d'emploi, d'autres de logement, d'autres de socialisation. Cela va aussi dépendre de leur âge, les personnes de plus de 60 ans n'ont plus les mêmes besoins qu'à 18 ans. L'individualisation du projet s'impose d'elle-même.

Qui décide des objectifs à atteindre et des actions à mettre en place ?

Je pense qu'une grande partie de notre réussite tient au fait que les usagers viennent à nous dans une démarche volontariste. Lorsqu'ils nous sont adressés par la MDPH, nous nous rencontrons une première fois et nous entamons ensemble une réflexion sur un projet personnalisé qui va répondre à une problématique précise : par exemple trouver un ESAT ou changer de logement. Certains projets aboutissent en un an, pour d'autres il faudra plus longtemps. Il faut aussi bien expliquer à l'usager qu'un projet trop ambitieux pourra toujours être redéfini. Il est primordial de commencer par calmer certaines angoisses et de toujours rechercher son adhésion.

Nous savons que l'isolement est une menace en milieu rural, en particulier pour des personnes fragilisées. Comment parvenez-vous à recréer du lien ?

Nous organisons des sorties collectives certains vendredis après-midi. Nous formons les groupes en fonction d'affinités et de proximités géographiques pour déclencher des prises de contact ultérieures. Nous concevons aussi des sorties adaptées de façon à ce que les lieux puissent être réinvestis plus tard sans nous. Dans le cadre du SAVS renforcé, nous organisons des ateliers cuisine. 4 ou 5 personnes se retrouvent un après-midi par mois. Tout récemment, nous avons lancé un atelier communication pour échanger avec des SAVS et des Maisons Relais en France. De façon beaucoup plus pragmatique, nous pouvons aussi motiver les individus pour retourner faire leurs courses eux-mêmes.

Est-ce que l'intégration de ces personnes présentant des difficultés de tous ordres se fait facilement en milieu rural ?

Bien entendu, les facteurs environnementaux ne sont pas sans conséquences pour les personnes résidant en secteur très rural, cela est par contre moins vrai pour ceux qui sont à Gannat ou Saint-Pourçain. Mais nous travaillons quotidiennement à leur inclusion en les responsabilisant, notamment sur le civisme. Même si ce n'est pas toujours simple, les usagers sont socialement bien intégrés, et beaucoup d'entre eux participent à la vie associative (par exemple à Chantelle où plusieurs font partie du comité des fêtes).

Comment parvenez-vous à lutter contre un éventuel isolement géographique ?

Effectivement, le milieu rural pose de ce point de vue une difficulté supplémentaire. La réponse se trouve dans la mobilité. Nous travaillons aussi sur ces questions en étudiant avec l'usager les solutions proposées par le Conseil Départemental, le T'Lib. En cas de besoin, nous pouvons aller jusqu'à accompagner un déménagement.

Rachel Buisson

Ergothérapeute à l'IEM Thésée et à l'IME La Mosaïque

AGEPAPH
ASSOCIATION POUR LA GESTION DES ETABLISSEMENTS POUR PERSONNES AGÉES ET POUR PERSONNES HANDICAPÉES

En quoi consiste l'ergothérapie ?

Je réponds en deux mots : rééducation et réadaptation. La réadaptation consiste surtout à installer au domicile un matériel adapté au handicap pour faciliter le quotidien. Concernant la rééducation, la confusion entre ergothérapie et kinésithérapie est fréquente alors que nos objectifs diffèrent. Le kinésithérapeute cherche à retrouver un mouvement « normal » sur le plan anatomique. En tant qu'ergothérapeute, je cherche moins à obtenir une amplitude qu'un geste fonctionnel ou une compétence répondant à un besoin : se brosser les dents, écrire, se coiffer ou encore se repérer…

Il ne s'agit donc pas uniquement de fonctions musculaires ou articulaires ?

Nous rééduquons sur le plan moteur mais également sur le plan cognitif avec un travail sur la mémoire, sur l'orientation mais aussi sur l'attention. Enfin, toute une partie de nos efforts se porte sur le graphisme car il en découle des effets positifs sur le geste fin, le contrôle, la coordination œil/main…

Sur quel type de public intervenez-vous ?

Des enfants de 0 à 20 ans aux handicaps variables. A l'IME les affections sont très lourdes avec des polyhandicaps et de l'autisme sévère. Mais je suis beaucoup plus présente sur l'IEM où les troubles sont un peu plus légers et où les enfants disposent d'une certaine autonomie motrice (y compris en fauteuil roulant) et d'une meilleure capacité à communiquer. À l'IEM, je m'occupe du groupe des petits et j'assure le suivi de 21 enfants répartis sur les deux sites.

Comment travaillez-vous avec eux au quotidien ?

Je vois chaque enfant une fois par semaine sur une séance qui dure entre une demi-heure et trois quarts d'heure en fonction de leur attention. Nous travaillons par exemple la préhension ou la coordination des deux mains avec des jeux d'encastrement, la mémoire avec des jeux de concentration, la motricité avec des ballons ou des cônes… Un matin et un soir par semaine, je vais également à l'internat pour travailler avec eux les gestes du quotidien : brossage de dents, habillage, douche…

Parvenez-vous à mesurer les progrès et comment fixez-vous les objectifs à atteindre ?

Les progrès sont lents, c'est certain, mais ils sont réels. Nous aimerions parfois voir les enfants aller plus vite, mais il faut comprendre qu'ils sont sollicités en permanence sur tous les plans. Ils ne peuvent pas progresser partout en même temps. Les objectifs sont fixés lors de réunions médicales et paramédicales et sont conformes aux orientations du projet personnalisé. Nous avons aussi une réunion interdisciplinaire (RID) deux fois par mois pour rencontrer les éducateurs et les enseignants, puisque ces enfants sont scolarisés ici ou à l'extérieur. A chaque début d'année scolaire, nous dressons un bilan individuel par activité et nous nous fixons des objectifs et des moyens. Nous n'oublions surtout pas les familles. Notre synthèse leur est présentée et nous avons également un cahier de liaison.

À ce propos, comment intervenez-vous à domicile ?

La partie réadaptation de notre travail consiste à prendre en compte le contexte de vie de l'enfant pour mettre en place un matériel adapté. Là, nous nous heurtons à des questions de financement qui retardent souvent l'installation de ce matériel. Les maisons anciennes sont particulièrement inadaptées mais le déménagement n'est pas envisageable pour toutes les familles, simplement pour des raisons d'attachement au lieu. Dernière particularité de l'intervention au domicile : le comportement de l'enfant qui peut être très volontaire en structure et redevenir très passif dès qu'il retrouve le cocon familial.

ABAH

Extrait de “Vite lu” N° 1462 - 24 avril 2018

LE DÉFI-SIOULE

Le Défi-Sioule est une manifestation sportive organisée dans l'Allier. L'aventure a débuté en 2001. L'année 2008 a été une année de reconstruction du projet, où cette manifestation n'a pas eu lieu. Cette même année l'association ABAH a ouvert le Service d'Accueil de Jour « L'Astrolabe », à Chantelle (03). Le S.A.J. accueille 16 adultes en situation de handicap, du lundi au vendredi. La ligne de travail du service est l'intégration des personnes en situation de handicap en milieu ordinaire. Dans cette optique, le sport est un levier de promotion et d'insertion extraordinaire.

Le SAJ travaille en collaboration avec l'association Chantelle Sports Nature, qui s'occupe de la partie sportive. Les usagers du SAJ prennent en charge l'aspect communication du Défi-Sioule : réalisation de l'affiche et du press-book (destiné aux partenaires financiers), la campagne d'information (par affiche, par la presse …), ainsi que des inscriptions, la préparation des lots, etc… Ils sont présents le jour-J, en temps que bénévoles (accueil, gestion de la circulation, fléchage, buvette…).

La principale spécificité du Défi-Sioule est d'être une manifestation sportive ouverte à TOUS, personnes en situation de handicap ou non, à partir de 10 ans.

Le Défi-Sioule accueille 240 sportifs (120 équipes de 2 personnes), inscrits sur un parcours court (15 à 20 km) ou long (25 à 35 km). Chaque parcours comprend 60 équipes dont des duos adulte-enfant et personne en situation de handicap-parrain.

Le Défi-Sioule comporte plusieurs épreuves sportives : VTT, course d'orientation, bike and run, tir laser ou tir à l'arc ; le tout dans la bonne humeur et surtout sans classement dans le but de passer un bon moment de partage tous ensemble, autour d'activités sportives.

Cette année, le Défi-Sioule se déroulera le 28 avril sur les communes de Jenzat et Saint-Germain de Salles.

Usagers du SAJ L'Astrolabe, Chantelle (03)

DENEUILLE-LÈS-CHANTELLE

Le directeur de l'Abah part en retraite

L'Association bourbonnaise pour l'accompagnement des personnes handicapées (Abah) a convié plus de 150 personnes à l'occasion du départ en retraite de Daniel Prophète, directeur des établissements de Chantelle, Deneuille, Dîou et Montvicq.

André Bidaud, vice-président du conseil départemental et Georges Kauffmann, président de l'Abah, ont retracé son parcours, débuté en 1981 au CAT de Deneuille-lès-Chantelle après l'obtention de son BTS agricole. L'alliance du monde agricole avec des personnes en situation de handicap a été le déclencheur de sa progression professionnelle.

RECONNAISSANCE. Georges Kauffmann, Daniel Prophète, Brigitte Boulanger (directrice adjointe) et André Bidaud après la remise de médaille.

Une médaille pour son engagement envers les autres

En 1986, il est devenu éducateur technique puis, en 1993, directeur du Foyer de Chantelle et de l'Esat de Deneuille qui regroupait alors 20 travailleurs. Il développe les activités de l'Esat qui devient sous-traitant industriel.

Au début des années 2000, le nombre de travailleurs atteint la cinquantaine. En 2006, le foyer d'hébergement « la Villa » de Chantelle devenant exigu, il lance la construction du foyer l'Astrolabe à Chantelle, pouvant accueillir 20 travailleurs sans hébergement, plus un accueil de jour de dix places. Ce foyer est opérationnel depuis 2008.

Daniel Prophète précise que « le choix de construire cet emplacement au cœur du village permet d'intégrer les travailleurs à la vie du village, il était hors de question de les cloîtrer dans un ghetto en plein champ ».

En 2014, la structure comptait 60 places de travailleurs et un Service d'accompagnement à la vie sociale (SAVS) permettant le suivi de 33 personnes. En 2015, il a pris en plus la direction de l'Esat de Dîou qui compte 20 travailleurs et la direction de la Maison Relais de Montvicq.

Pour son engagement envers les autres et son dévouement pour les personnes handicapées, André Bidaud lui a remis la médaille départementale gravée à son nom, en soulignant son implication au service de l'intérêt général. ■

ADSEA

RENFORCER **LA PRÉVENTION**

Parce qu' *«en matière de délinquance et d'incivilités, une juste politique doit avancer sur deux jambes - capable d'être efficace pour faire cesser les phénomènes constatés mais aussi plus pertinente pour en limiter la survenue»*, Frédéric Aguilera a souhaité ajouter un volet insertion à sa politique de sécurité. Des crédits ont donc été votés afin de conforter les moyens de l'Association Départementale de Sauvegarde de l'Enfance et de l'Adolescence (ADSEA) et renforcer son équipe d'éducateurs spécialisés. Avec pour objectif l'affermissement des actions de prévention, en particulier dans le centre-ville.

Entretien avec Jean-Luc Lebourg, directeur adjoint de l'ADSEA en charge du pôle prévention des trois agglomérations du département de l'Allier *(Vichy, Moulins, Montluçon)*

L'ADSEA exerce des missions de prévention spécialisée au titre de l'Aide Sociale à l'Enfance, compétence du département, avec la participation et le soutien de Vichy Communauté. *«La prévention spécialisée est régie par l'arrêté de 1972 qui fonde un certain nombre de principes assez caractéristiques qui sont à la fois l'anonymat, la libre adhésion, le non-mandat administratif ou judiciaire individuel. Nous intervenons sur un certain nombre d'épisodes, de sites, de situations sociales mais de manière non pérenne, c'est-à-dire que l'on ne s'installe pas. On est «là où la société travaille !» comme disait Bourdieu. Nous suivons des publics de 11 à 25 ans».*

Dans l'agglomération vichyssoise, quatre éducateurs travaillent actuellement sur le périmètre Vichy-Cusset-Bellerive avec, chaque année, entre 300 à 400 jeunes «rencontrés». Depuis le mois d'août, avec le soutien de l'État et de Vichy Communauté, une médiatrice sociale urbaine en contrat adulte-relais intervient sur le périmètre de la gare et fait de la médiation sociale, dans l'espace public, sur les conflits d'usage. *«Si on veut vulgariser le terme, les éducateurs font un travail dit populairement «d'éducateur de rue» mais j'ai du mal à le dire ainsi car j'ai tendance à vouloir «techniciser» la fonction. Aujourd'hui, dans le travail d'éducateur, il s'agit d'expertise de territoire, d'évaluation et de diagnostic partagé avec un certain nombre d'institutions. Il y a des stratégies, des publics, des projets.»*

Depuis longtemps, Jean-Luc Lebourg gère un service qui parle aux différents piliers institutionnels : famille, police, justice et autres. *«Je ne gère pas un service qui serait en défiance des autorités au nom de l'anonymat. On travaille en bonne intelligence avec l'ensemble des structures et des institutions. Les publics le savent : c'est pour leur réinscription sociale, pour les enrayer de la marginalisation, pour recréer le lien social.»*

Jean-Luc Lebourg tient surtout à ne pas appuyer sur les fragilités des parcours de vie mais plutôt à travailler sur les potentialités. *«À 16-17 ans, c'est aussi une porte sur la construction, sur l'avenir. **La première mission de l'éducateur c'est de faire en sorte que son travail éducatif remette l'autre au travail sur sa propre situation !** Cette partie symbolique c'est le gros challenge ! Il faut renforcer à tout prix ses potentialités et son autonomie.»* ■

Extrait de “C’est à Vichy” N° 104 - Avril-juin 2018

AGEPAPH

COMPTE-RENDU FESTIMOZ 2018 : Une belle journée

Comme chaque année, mais cette fois-ci le 24 mars, Festimoz a rassemblé beaucoup de monde à l'IME La Mosaïque et à l'IEM Thésée pour la traditionnelle marche solidaire. Les enfants des établissements, leur famille, des amis, des usagers d'établissements spécialisés, les professionnels et participants anonymes ont parcouru les quelques hectomètres, à pieds, en fauteuil, en Joëllette (prêtées par l'AVERPAHM), en vélo poussé, en fauteuil, en rosalie au rythme des morceaux de musique interprétés par la Banda des Deux Rives. A l'issue de cette balade, les marcheurs pouvaient faire un tour de moto ou de side-car avec les riders de « Widows Sons » que nous remercions pour leur participation. Après un lâcher de ballons tout le monde a pu reprendre des forces en goûtant aux nombreuses et délicieuses pâtisseries confectionnées par les professionnels.

l'IEM Thésée soutenu par le Lions Club

Dans le cadre du centième anniversaire du Lions Club International, les sections de Varennes sur Allier/St Pourçain, Lapalisse, Vichy et Moulins ont organisé, l'été dernier, plusieurs activités avec la participation de voitures anciennes. Pour cela ils ont obtenu le concours de l'EBAVA de Cusset (Ecurie Bourbonnaise, d'Amateurs de Véhicules Anciens) de VAAP de Saulcet (Val d'Allier Auto Passion) de l'Automobile Club de Vichy, du club MG, du Musée de l'Automobile à Bellenaves et du SDE 03 (Syndicat départemental d'énergie de l'Allier). Ces actions ont permis de dégager une recette. Au cours d'une réception qui s'est tenue à l'IEM le 18 décembre, le Président régional du Lions Monsieur Patrick GRELET a remis un chèque de 2500 € à l'IEM Thésée. Cette somme est destinée à l'achat d'un tapis de marche nécessaire à la rééducation des enfants accueillis et elle permettra aussi d'investir dans du matériel éducatif. L'ensemble des professionnels et les enfants de l'établissement ont chaleureusement remercié le Lions Club pour ce geste généreux.

Un prix pour les jeunes de l'IEM !

Un groupe de jeunes de l'établissement a participé pour la deuxième année consécutive à un concours de BD organisé par l'association Hyppocampe dans le cadre du festival de BD d'Angoulême. L'association Hyppocampe qui récompense chaque année les auteurs en situation de handicap a reçu près de 1 000 BD dont 4 provenaient de pays européens (Belgique, Italie, Pologne, Suisse), preuve que ce concours, qui s'étend désormais aux pays francophones, connaît un franc succès auprès de ce public « autrement capable ».

Les jeunes de l'IEM, Christopher, Tymothé, Guillaume, Maxence, Lucas, Damien ont, avec l'aide de Pierre Méritet, éducateur spécialisé réalisé une BD intitulée « Une maison surprise » pour répondre au thème imposée: « Une surprise... raconte en BD ».

Grande fut .... leur surprise d'apprendre qu'ils avaient été primés pour ce travail et invités à passer une journée au festival. Une délégation accompagnée par Pierre Méritet et Hélène Goldmann s'est donc rendue à Angoulême pour recevoir le prix. Ils ont à cette occasion pu échanger longuement avec un auteur, sillonner les allées du festival et ont reçu leur prix des mains de l'ex présentateur météo Patrice Drevet, ramenant des souvenirs qu'ils ont partagé avec enthousiasme avec leur camarade.

Tous remercient L'AGEPAPH qui a contribué au financement de ce déplacement.

AVERPAHM

Extrait de “La Montagne” - 1er décembre 2017

SANTÉ ■ L'Averpahm vient de réceptionner deux opérations immobilières pour améliorer ses services

Mieux prendre en charge le handicap

La rénovation et l'extension du centre d'habitat Ballore de Vichy et la construction du foyer de vie Monzière à Bellerive, viennent d'être inaugurées. Mais il manque toujours au moins deux cents places pour accueillir des personnes en situation de handicap…

Denis Lorut
denis.lorut@gmail.com

Il y avait beaucoup de monde dans le centre d'habitat Ballore-Vingré de l'Averpahm. Cette association qui accompagne des personnes en situation de handicap, inaugurait des travaux d'extension et de rénovation de son centre, situé avenue de Poncet.

La foule d'élus et d'officiels n'a nullement effrayé Guillaume. Ce pensionnaire du service d'accueil de jour allait gentiment vers les invités pour leur demander leur prénom et les saluer d'une poignée de main ou même de deux bises.

« C'est vraiment une réussite ce patio », soulignait Gabriel Maquin, conseiller départemental qui représentait le président Claude Riboulet, en traversant le service d'accueil de jour pour se rendre dans le centre d'habitat. Betty Chapelier, directrice de l'Averpahm, assurait la visite. Elle présentait les avantages amenés par les travaux d'extension et de rénovation, terminés le 18 novembre 2016.

« Ici, nous trouvons une cuisine d'apprentissage pour les futurs autonomes, qui rejoindront bientôt un appartement, expliquait la directrice. Dans cette extension, nous trouvons aussi des appartements pour les mêmes futurs autonomes. Ils les décorent comme ils le souhaitent. C'est une intégration progressive dans le milieu ordinaire. »

Le centre d'habitat Ballore compte désormais 37 hébergements permanents et trois temporaires, ainsi que 12 places d'accueil de jour. Le foyer de vie Monzière, qui remplace celui du Res de Durzat au Vernet, abrite 25 pensionnaires, en complément du foyer de vie du Boi-du-Roi de Bellerive. ■

(*) Groupement de l'Organisation Sociale et Médico-Sociale Sud Allier pour la Gestion des Établissements et Services Spécialisés.

MAISON. Betty Chapelier, directrice de l'Averpahm, a fait visiter une chambre où vit un futur autonome qui quittera prochainement le centre d'habitat Ballore pour un appartement en ville. PHOTO DOMINIQUE PARIS

EN CHIFFRES

510
L'Averpahm a un agrément de 510 places. Cela concerne 420 familles.

280
C'est le nombre de salariés de l'Averpahm.

16 millions
L'Averpahm a une délégation de service pour la gestion d'un budget de 16 millions d'euros sous forme de dotation de fonctionnement.

6,5 millions
C'est l'investissement des deux opérations financières de l'Averpahm ; 3,4 M€ pour Ballore et 3,1 M€ pour Monzière. Les financeurs sont le Département (par l'amortissement des prêts contractés auprès du GCSMS Sagess (*) et de la Caisse des dépôts et consignations) et l'Averpahm.

Manque de places : le grand handicap en grande souffrance

« Il manque plus de deux cents places de prise en charge de personnes handicapées sur le secteur de Vichy », selon Christian Félicité. Le président de l'Averpahm pointe notamment le fait qu'il n'y a pas de maison d'accueil spécialisée sur Vichy.

1 Qui est touché par le manque de place ? « Le secteur le plus en difficulté, c'est celui du grand handicap, précise Christian Félicité. L'arrondissement de Vichy est le seul de la grande région Auvergne Rhône-Alpes » ne pas avoir de maison spécialisée. On en a à Montluçon et Moulins, mais rien ici. Du coup, les personnes du coin sont soit loin de chez elles, soit dans leur famille, soit elles encombrent d'autres structures. Nous avons désormais 20 agréments jeunes autistes, pour qui, avant 2005, il n'y avait que l'hôpital car ils n'étaient pas reconnus comme handicapés. Quand ils sont adultes, il n'y a pas d'autre solution que la maison spécialisée. Et comme elle n'existe pas, nous avons des familles dans la détresse. »

AVERPAHM. Son président Christian Félicité. PHOTO DOMINIQUE PARIS

2 Que faudrait-il pour une maison spécialisée ? « C'est du soin, donc cela dépend de l'Agence régionale de santé. Mais l'ARS explique que l'Allier est globalement surdoté. Tout est à Montluçon et Moulins en fait, indique Christian Félicité. Si on pouvait prendre cinq places dans chacune de ces maisons spécialisées, nous avons les bâtiments pour les accueillir. En fait, ce que nous demandons, c'est un rééquilibrage sur le département.

3 Qu'en dit le Conseil départemental ? « Le Conseil départemental, qui a pour mission la solidarité sociale, reconnaît le rôle essentiel des partenaires dans le domaine du handicap, assure Gabriel Maquin. Dans ces associations, nous avons des militants et des gens qui se battent pour améliorer la vie des personnes handicapées car ils ont souvent un lien direct avec elles. Si nous devions confier cette gestion à des agents des collectivités, nous n'aurions pas ce résultat, souligne le conseiller départemental. Aujourd'hui, la moitié du budget du Département est consacré à la solidarité. L'objectif est d'être plus efficace. Depuis 2015, notre mission s'appuie sur un audit d'amélioration des services dont s'inspire la politique de l'autonomie, qu'il s'agisse de handicap ou de l'âge. Nous sommes conscients qu'il y a 200 demandes en attente. » ■

Extrait de “La Montagne” - 12 décembre 2017

■ AVERPAHM : UN PREMIER SPECTACLE RÉUSSI

Les acteurs du Centre d'habitat Ballore ont donné une représentation de la pièce Voyage en Italie, au centre culturel Valery-Larbaud. Le public a beaucoup ri en suivant les mésaventures de deux jeunes femmes parties en vacances, autant pour les dialogues écrits par les comédiens eux-mêmes, que pour les personnages, les costumes excentriques, ou les décors imaginés par les résidents du Bois-du-Roi. La première partie était assurée par la troupe Les Chanteurs. Des applaudissements nourris ont salué les deux prestations, et les participants étaient fiers d'avoir pu se produire dans une vraie salle de spectacle, en milieu « ordinaire ». Pour la première fois, ce travail de collaboration a brisé les murs institutionnels et concerné l'ensemble du pôle accompagnement social de l'Averpahm : personnes accompagnées et professionnels des différentes structures ont participé à la création, aux décors, aux affiches, à la mise en scène, ou au spectacle lui-même. ■

ADRESSES UTILES et LEXIQUE

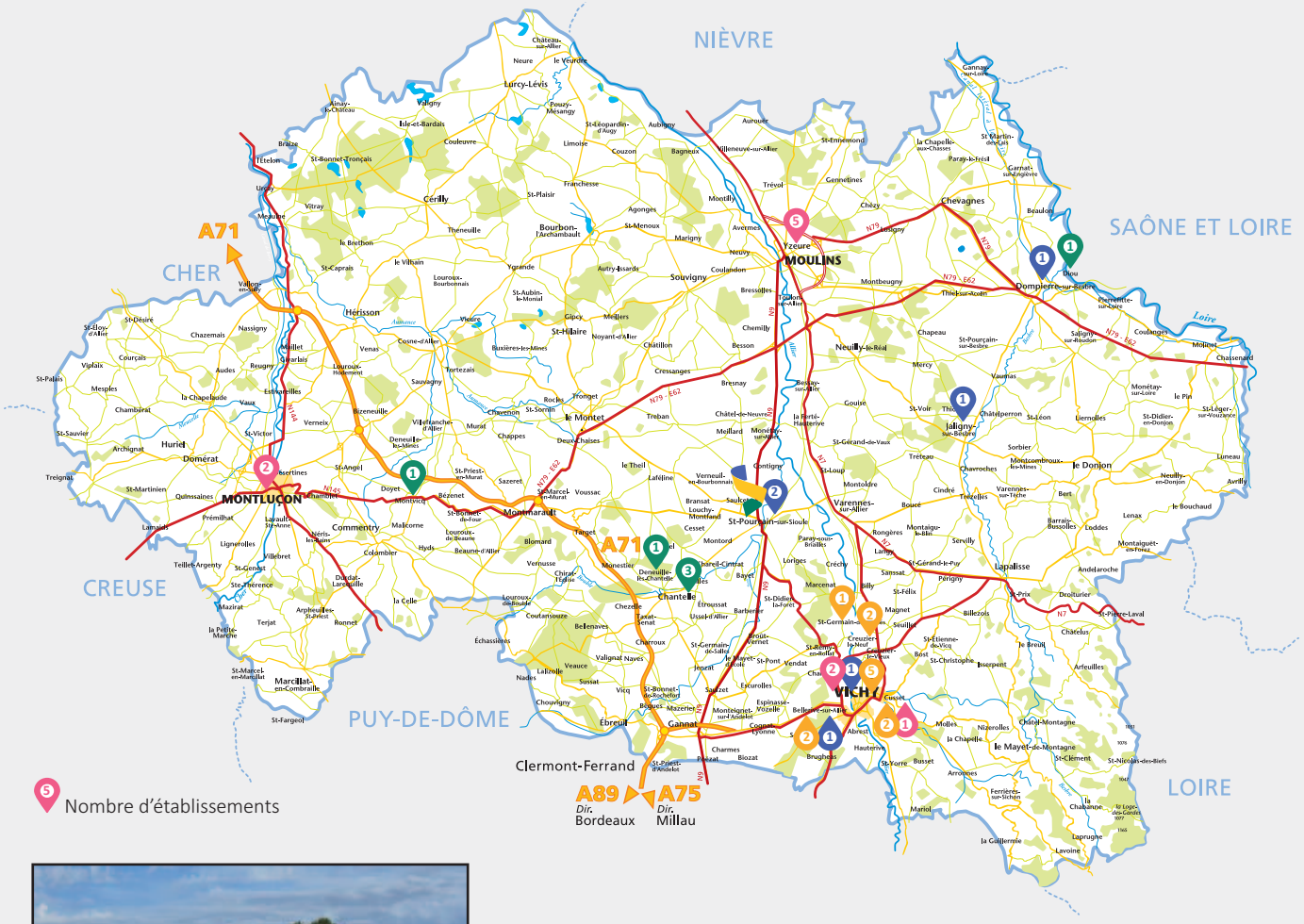

ABAH

5 rue de la Font Neuve
03140 CHANTELLE
Tél : 04 70 56 30 79
Mail : abah.secretaire@orange.fr

ADSEA de l'Allier

23 rue Fauque
03400 Yzeure
Tél : 04 70 44 90 57
Mail : siege@adsea03.fr

SAGESS

71 route de Saulcet
03500 SAINT-POURÇAIN-SUR-SIOULE
Tél : 06 35 24 47 35
Mail : secretariat.direction@gcsmssagess.fr

AGEPAPH

75 route de Saulcet
03500 SAINT-POURÇAIN-SUR-SIOULE
Tél : 06 35 24 47 35
Mail : contact@agepaph.fr
Site : www.agepaph.fr

AVERPAHM

21 rue du Vernet
03200 VICHY
Tél : 04 70 97 20 20
Fax : 04 70 31 68 77
mail :secr.averpahm@orange.fr
Site : www.averpahm.fr

Lexique des abréviations ou sigles utilisés

ABAH : association bourbonnaise pour l'accompagnement des personnes handicapées ; **ADDAPT03** : association départementale de développement des activités pour tous de l'Allier ; **ADSEA 03** : association départementale pour la sauvegarde de l'enfance et de l'adolescence de l'Allier ; **AEMO** : action éducative en milieu ouvert ; **AGEPAPH** : association pour la gestion des établissements pour personnes âgées et personnes handicapées ; **ARS** : agence régionale de santé ; **AVERPAHM** : association pour Vichy et sa région de parents et amis de personnes en situation de handicap ; **BD** : bande dessinée ; **CD** : conseil départemental ; **CDI** : contrat à durée indéterminée ; **CMP** : centre médico-psychologique ; **CPOM** : contrat pluriannuel d'objectifs et de moyens ; **EA** : entreprise adaptée ; **EHPAD** : établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes ; **ESAT** : établissement et services d'aide par le travail ; **ETP** : (emplois en) équivalents temps plein ; **FAM** : foyer d'accueil médicalisé ; **GCSMS** : groupement de coopération sociale et médico-sociale ; **GHT** : groupement hospitalier de territoire ; **GIR** : groupe iso-ressources ; **IEM** : institut d'éducation motrice ; **IFSI** : institut de formation en soins infirmiers ; **IME** : institut médico-éducatif ; **MAF** : maison d'accueil familiale ; **MAS** : maison d'accueil spécialisée ; **MECS** : maison d'enfants à caractère social ; **MNA** : mineurs non accompagnés ; **PJJ** : protection judiciaire de la jeunesse ; **PPI** : plan pluriannuel d'investissements ; **RH** : ressources humaines ; **SAD** : service d'accueil à domicile ; **SA ESAT** : section annexe de l'établissement et services d'aide par le travail ; **SAF 03** : service d'accompagnement familial de l'Allier ; **SAGESS** : solidarité associative pour la gestion des établissements et services spécialisés ; **SAIS** : service d'accompagnement et d'intégration sociale ; **SAJ** : service d'accueil de jour ; **SAM** : service d'accueil médicalisé ; **SAMSAH** : service d'accompagnement médico-social pour adultes handicapés ; **SAVS** : service d'accompagnement à la vie sociale ; **SESSAD** : service d'éducation spéciale et de soins à domicile ; **SIE** : service d'investigation éducative ; **SP2I** : service de placement intermédiaire et individuel ; **UNAPEI** : union nationale des associations de parents, de personnes handicapées mentales et de leurs amis ; **VISA** : valorisation de l'intégration sociale adaptée ; **VTT** : vélo tout terrain ; **03ASA** : allier - aide et services aux associations.

ADREA
mutuelle
#ChaqueJourÊtreBien
C'est être protégé
à la maison et en voiture
assurances.adrea.fr
GROUPE AESIO
santé • prévoyance • épargne • retraite • auto • habitation

Lubrifiants d'origine
PETRONAS
SELENIA
FIATPROFESSIONAL.FR
GAMME FIAT PROFESSIONAL
LE TRAVAIL NE S'ARRÊTE JAMAIS.
À PARTIR DE
7990€(1)
HORS TAXES
JUSQU'À 5 ANS DE GARANTIE
RADIO MP3 AVEC PORT USB ET COMMANDES AU VOLANT - CLIMATISATION - RÉGULATEUR DE VITESSE(2) - TÉLÉPHONIE MAINS-LIBRES BLUETOOTH® - RADAR DE RECUL
(1) Tarif au 01/01/2018 du Nouveau Fiorino essence 1.4 i.e. 77 ch Pack Pro Nav : 14 215 € HT - 6 225 € HT de remise constructeur = 7 990 € HT. Offre réservée aux professionnels, valable jusqu'au 31/03/2018 chez les Distributeurs participants. Dans la limite des stocks disponibles. (2) Sur motorisations 1.3 MultiJet pour Fiorino et sur Cabine Double pour Fullback.
FCA CAPITAL
FIAT
PROFESSIONAL
PROFESSIONNEL COMME VOUS
SBVS
Société Bourbonnaise de Véhicules et de Services
ZI DE RANCY - 03400 YZEURE
04 70 44 66 15
www.martenat.fr